

# NANTEUIL INFOS



**Février 2021**  
Numéro 38



# Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h30-12h / 13h-17h **sur rendez-vous**  
 Mardi : 8h30-12h / 13h-17h **sur rendez-vous**  
 Mercredi : 8h30-12h / **fermée l'après-midi**  
 Jeudi : 8h30-12h / 13h-17h **sur rendez-vous**  
 Vendredi : 8h-12h / 13h-15h **sur rendez-vous**

Il est également possible de prendre RDV avec le maire ou les adjoint.e.s en joignant le secrétariat. Lors d'un RDV d'urbanisme, merci de vous munir des pièces administratives nécessaires au traitement de votre dossier.

## ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi et jeudi : 8h-12h / 13h30-17h  
 Mercredi : 8h-12h  
 Vendredi : 8h-12h / 13h-15h

## PERMANENCES D'ÉLU.E.S :

Le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sans RDV (sous réserve des conditions sanitaires).

## COORDONNÉES :

Accueil : 05 49 76 13 11 - Fax : 05 49 06 29 00  
 Courriel : commune.nanteuil@orange.fr  
 Service urbanisme : 05 49 76 56 79 - urbanisme.nanteuil79@orange.fr  
 Service comptabilité : 05 49 76 56 80 - compta-rh.nanteuil@orange.fr  
 Service technique : 06 22 08 10 98 - ateliers.79400nanteuil@orange.fr

Site internet : <https://79400nanteuil.fr>  
 Merci à notre webmaster, Christophe NAUD.

## NUMÉROS UTILES / GROUPE SCOLAIRE MICHEL GABRIEL :

Élémentaire et Maternelle : 9:00 - 12:00, 13:30 - 16:30 - Tél. 05 49 06 50 25  
 Cantine : Tél. 05 49 05 69 39 (tarifs en mairie)  
 Garderie municipale : 7:00 - 9:00, 16:30 - 19:00 - Tél. 05 49 05 53 44

Crédits photo : Gilles Meunier / Estelle Drillaud Gauvin / Christelle Métayer / Karol Photographie - cchvs 2020 / Michel Hartmann

## MERCI À CELLES ET CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE BULLETIN :

Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christelle METAYER, Céline d'ARAUJO, Philippe RIDOUARD, des membres de la commission "Culture et communication", les associations et entreprises nanteuillaises, les photographes amateur.trice.s et tou.te.s les habitant.e.s qui apparaissent sur les photos.



# SOMMAIRE

**2** Infos pratiques

**3** Éditorial

**4** L'année 2019 / 2020 en images

**6** La vie communale

Le fonctionnement de l'équipe municipale  
 Les vœux du maire 2020  
 La présentation des employés municipaux  
 Les travaux réalisés  
 Le budget  
 Le soutien à la population  
 La parole aux Nanteuillais.e.s :  
 2020, une année si particulière

**19** La vie pratique

Les règles de civisme et d'urbanisme  
 La préservation de l'environnement  
 L'affichage sur la commune  
 Les tarifs communaux  
 La garde d'enfants  
 La démographie 2019-2020  
 Des services de l'intercommunalité

**27** La vie des écoliers

Le mot de la directrice  
 Le mot de l'adjointe référente  
 La classe dehors  
 L'UEE

**29** Les Moments de partage

Les actions municipales  
 Le dynamisme associatif

**36** Un peu d'histoire locale

Jeu concours  
 Histoire de trois maisons nobles

**38** L'activité économique

La liste des entreprises  
 Deux entreprises à la loupe

**40** J'appelle qui ?



**Christophe BILLEROT**

## “ Un grand merci !

Au terme d'une séquence électorale inédite, particulièrement longue, bouleversée par l'épidémie planétaire qui nous affecte toutes et tous dans nos vies de citoyen.ne.s, privées et professionnelles, nous avons été élu.e.s aux élections municipales le 28 juin dernier. Je me réjouis de la confiance que les Nanteuillais.e.s nous ont accordé. Je les remercie très sincèrement. Sept nouveaux conseillers nous ont rejoints.

Lors de la première réunion, le 3 juillet, le nouveau conseil municipal m'a fait l'honneur de me nommer Maire de notre commune. C'est un bonheur pour moi et j'ai à cœur, aux côtés des élu.e.s et des services municipaux, de poursuivre les orientations dessinées.

L'engagement et la mobilisation de l'équipe municipale sont totales afin d'assurer le développement, la continuité du fonctionnement, de l'investissement et des services apportés aux Nanteuillais.e.s.

Etre Maire est le plus beau des mandats car il est au cœur de la vie quotidienne et des préoccupations des administrés.

La crise sanitaire que nous traversons montre combien la solidarité est importante. Au cours de cette période sombre, le conseil municipal a su s'adapter dans l'urgence aux circonstances exceptionnelles en mettant en place des actions de proximité et un plan de continuité d'activités pour les services.

Cette mobilisation nous a permis, je pense, de traverser cette épreuve en limitant ses effets.

Je suis fier de cet esprit d'équipe et de bienveillance de notre groupe et des bénévoles qui montrent la détermination à oeuvrer ensemble pour l'intérêt des Nanteuillais.e.s.

Les idées de chaque élu.e sont prises en compte dans une réflexion collective, pour une maîtrise de la fiscalité et dans le respect de l'intérêt général. Nos projets sont réalistes et nécessaires.

Dans cette optique, des économies budgétaires ont été réalisées : une baisse des indemnités du Maire et des Adjoint.e.s et beaucoup de travaux pour la maîtrise et la consommation de l'énergie. La rénovation et la mise aux normes de nos bâtiments communaux sont nécessaires.

La municipalité mène une réflexion avec les services du département pour l'aménagement, la sécurisation et l'embellissement de l'avenue de la Renaissance. Une réunion de concertation avec les habitant.e.s sera programmée prochainement.

Soucieux des préoccupations des habitant.e.s de Pallu et des alentours, une réunion de terrain a eu lieu cet été avec la direction départementale des territoires et un inspecteur de l'environnement à l'office français de

la biodiversité pour la gestion des crues du ruisseau le Magnerolles. Un bureau d'étude sera indispensable pour évaluer à long terme les différents aspects de la situation du bassin versant. Là aussi, les habitant.e.s concerné.e.s seront invité.e.s à des réunions d'échanges.

Plus que jamais, nous voulons être constructifs et avoir une totale transparence de l'information pour que l'on puisse bien vivre ensemble à Nanteuil.

Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige ainsi que nos associations à nous adapter constamment et nous avons été, les un.e.s et les autres, dans l'obligation de reporter ou d'annuler de nombreuses manifestations.

Gardons espoir, soyons positifs, montrons nous forts, déterminés à combattre le virus et continuons de respecter le protocole sanitaire.

Nous attendons toutes et tous avec impatience la vision du bout du tunnel, avec la sortie de cette pandémie que nous espérons proche désormais.

Nous souhaitons redécouvrir le sourire des gens démasqués et voir les entreprises de notre territoire redémarrer pleinement leurs activités.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur notre commune.

A mes adjoint.e.s, aux élu.e.s du conseil municipal, aux membres des services municipaux et intercommunaux, aux bénévoles, aux président.e.s et aux membres des associations, je tiens à vous adresser mes remerciements chaleureux pour votre engagement, votre implication au service de notre collectivité.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Belle année 2021 ! Que cette nouvelle année soit synonyme de respect et de tolérance et qu'elle vous apporte liberté, bonheur et santé.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.





Exposition "Les Fines Aiguilles"  
Mai 2019



Marché des 36 Heures  
Juin 2019



Grand Prix de la municipalité  
Juillet 2019



Sécurité devant le groupe scolaire



Téléthon à Bougon  
Décembre 2019



Téléthon à la MTL  
Décembre 2019



Repas des aînés  
Janvier 2020



Voeux du Maire  
Janvier 2020



Voyage à la neige - Enfants du groupe scolaire  
Janvier 2020



Fabrication des masques  
Avril 2020



Distribution des masques  
Mai 2020



La classe dehors  
2020 - 2021



Le Maire et les adjoints - Élections  
Juin 2020



Opération "Boîtes de Noël"  
Décembre 2020

# Le fonctionnement de l'équipe municipale

19 membres : 9 femmes et 10 hommes



**Christophe BILLEROT**  
**Maire**

Technico-commercial,  
Conseiller communautaire



## COMMISSIONS

-  Culture et communication
-  Développement local et ressources
-  Enfance et jeunesse
-  Environnement et aménagement
-  Vivre ensemble



**Estelle DRILLAUD GAUVIN**  
**1<sup>ère</sup> adjointe référente Culture et communication**

Enseignante,  
Vice-présidente de la communauté de communes pour le tourisme



**Alain BORDAGE**  
**2<sup>ème</sup> adjoint référent Environnement et aménagement**

Agriculteur,  
Délégué SITS



**Christelle GÉRODOLLE**  
**3<sup>ème</sup> adjointe référente Vivre ensemble**

Assistante administrative



**Christophe NAUD**  
**4<sup>ème</sup> adjoint référent Développement local et ressources**

Ingénieur,  
Délégué CNAS



**Suzette AUZANNET**  
**5<sup>ème</sup> adjointe référente Enfance et jeunesse**

Retraitée,  
Déléguée SMC et SMITD



**Gilles MEUNIER**

Retraité



**Nathalie LIEVENS**

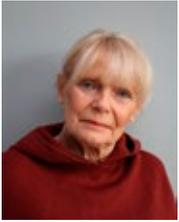
Animatrice sportive,  
Déléguée RAM



**Nicolas PORTIER**

Pompier





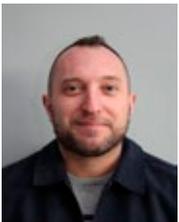
**Diana OBADIA**

Retraitée,  
Déléguee SMC



**Hervé PARTHENAY**

Agriculteur  
Délégue SIEDS



**Loïc HERVÉ**

Militaire de carrière,  
Correspondant Défense



**Joël PARTHENAY**

Exploitant agricole



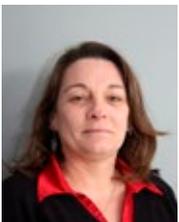
**Nadine ROLLANDEAU**

Retraitée



**Jean-Paul SAINTON**

Responsable d'affaires,  
Délégue SITS



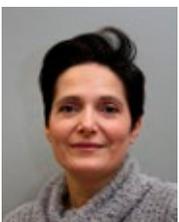
**Laurence FESTINO**

ATSEM



**Catherine BROUSSARD**

Agent informatique et  
administratif



**Marina CAPPELLAZZO**

Coiffeuse



**Damien GALLES**

Responsable qualité sécurité  
environnement



## SIGLES

CIAS = Centre Intercommunal d'Action Sociale  
RAM : Relais Assistant.e.s Maternel.le.s  
SMC : Syndicat Mixte à la Carte  
SIEDS : Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres  
SITS : Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du St-Maixentais  
SMITED : Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets

## Un travail en équipe

**des réunions** entre le maire et les adjoint.e.s très régulières (en moyenne tous les 15 jours) et des échanges quotidiens

**des commissions** pour travailler en profondeur les dossiers et préparer les conseils

**des conseils municipaux** mensuels

**des permanences** d'élu.e.s

### des rencontres :

avec les acteurs et actrices du monde associatif : la première du mandat a eu lieu en octobre 2020

avec les acteurs et actrices du monde de l'entreprise : la première rencontre envisagée à l'automne a été repoussée ...

avec les habitant.e.s : le contexte sanitaire ne nous a pas permis pour l'instant de venir vous voir dans les quartiers. Nous mettrons en oeuvre le plus rapidement possible ces temps d'échanges.

### un cadre :

- la charte de l'élu local

- un règlement intérieur rédigé et voté en décembre 2020 (vous pourrez le retrouver sur le site internet de la commune).

## La Charte de l'élu.e local.e



L'élu.e local.e exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.



Dans l'exercice de son mandat, l'élu.e local.e poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.



L'élu.e local.e veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il/elle est membre, l'élu.e local.e s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.



L'élu.e local.e s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.



Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu.e local.e s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

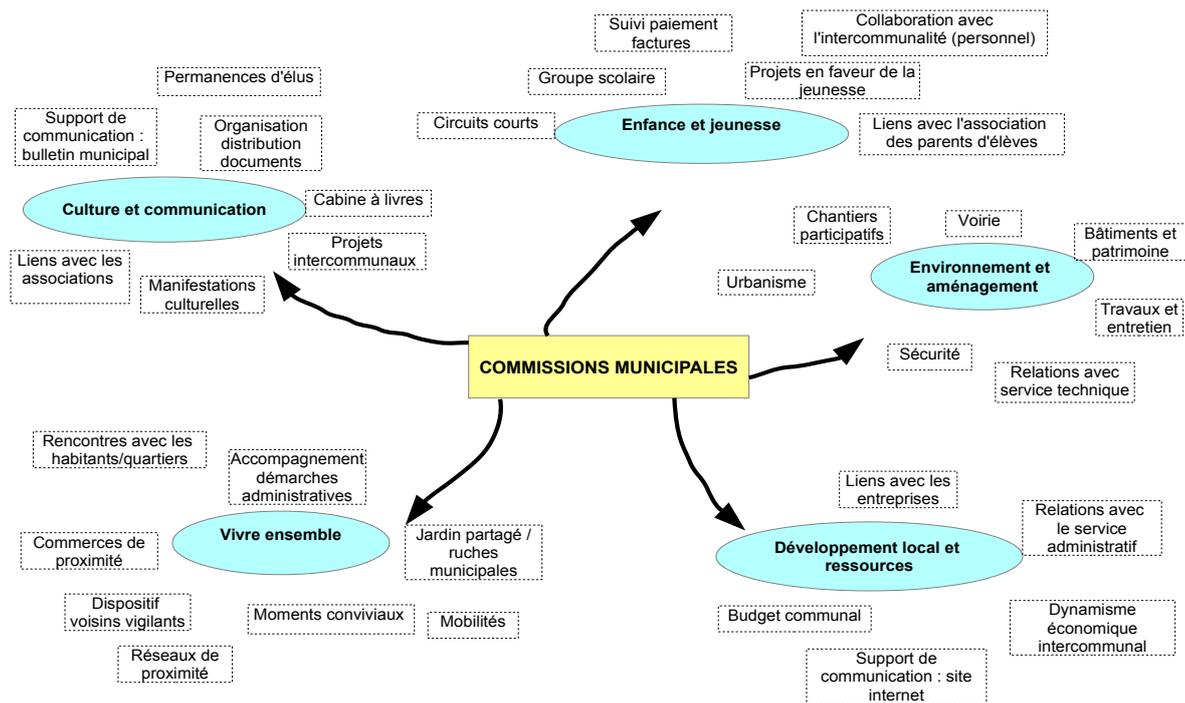


L'élu.e local.e participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il/elle a été désigné.e.



Issu.e du suffrage universel, l'élu.e local.e est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il/elle rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

# Commissions municipales



Ce document n'est pas figé : les thématiques des commissions sont déterminées par les projets menés par l'équipe municipale

# Commissions de la communauté de communes

Pôles	Commissions	Membres du bureau référents	Elu.e nanteuillais.e de la commission
Vivre ensemble	Santé et France Services	Céline RIVOLET	Christelle GERODOLLE
	Communication	Joël COSSET	Estelle DRILLAUD GAUVIN
	Animation jeunesse	Marie-Pierre MISSIOUX	Nathalie LIEVENS
	Transition démocratique et participation citoyenne	Yannick MAILLOU	Christophe NAUD
Ecologie	Ecologie et mobilité	Jean-François RENOUX	Christophe NAUD
Cohésion et équilibre du territoire	Urbanisme et habitat	Marie NAUDIN Jérôme BILLEROT	Alain BORDAGE
	Aménagement-cadre de vie	Bernard COMTE	Christelle GERODOLLE
Economie et résilience du territoire	Développement économique	Stéphane BAUDRY	Catherine BROUSSARD
	Artisanat et commerce	Sophie FAVRIOU	Laurence FESTINO
	Agriculture	Didier PROUST	Hervé PARTHENAY
Attractivité du territoire	Culture, médiathèques et tourisme	Roger LARGEAUD Estelle DRILLAUD GAUVIN	Estelle DRILLAUD GAUVIN Laurence FESTINO
Administratif et personnel	Personnel scolaire	Angélique CAMARA	Suzette AUZANNET
	Ressources humaines	Michel RICORDEL	Suzette AUZANNET
	Finances	Didier JOLLET	Christophe BILLEROT

## RÉGIES D'EXPLOITATION

Assainissement : Alain Bordage  
 Energie et eau : Alain Bordage  
 Office de tourisme : Estelle Drillaud Gauvin (présidente)  
 RIE (restaurant inter-entreprises)

La vie communale

## Les vœux du maire

La cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le 16 janvier 2020 dans la Maison du Temps libre, devant de nombreux Nanteuillais.e.s et en présence, notamment, de la conseillère départementale, Marie-Pierre Missioux, des représentant.e.s des communes du Haut Val de Sèvre, du président de l'intercommunalité, Daniel Jollit, des membres du conseil municipal, des nouveaux habitants, des associations et des bénévoles, des artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs, de la directrice du groupe scolaire, des représentants de la force publique, des armées et d'incendie et de secours, des représentants des associations patriotiques, des voisins référents et des employés communaux et intercommunaux.

Compte-tenu de l'élection municipale de Mars 2020, le maire n'a évoqué que les réalisations de 2019, effectuées dans le but de préserver et d'améliorer l'épanouissement des habitant.e.s sur notre commune :

- la sécurisation de la RD 737 avec les subventions de l'Etat et du Département : suite à la mise en place du plateau, de nombreux automobilistes se sont fait surprendre et une baisse significative de la vitesse a été constatée dans le secteur des écoles
- des travaux réalisés par le service technique : pose de bordures rue de la Plaine et rue de la Moussaille ; aménagement d'une sortie rue du Fief Gorguit ; goudronnage de la place devant et autour de l'église et devant le local de l'APE ; installation d'une cabine à livres
- un programme sur 3 ans pour la rénovation de l'éclairage public
- l'entretien des infrastructures : la mise aux normes accessibilité au groupe scolaire ; la rénovation complète d'une classe de primaire ; le « relooking » de la Maison du temps libre.

Le maire s'est aussi félicité de la signature d'une convention entre l'Institut Médico Educatif du logis de Vilaine, le groupe scolaire Michel Gabriel et la Commune de Nanteuil pour accueillir la première unité d'enseignement externalisée (UEE) sur le territoire du Haut Val de Sèvre. La commune met à disposition gratuitement 2 espaces distincts pour recevoir un effectif de 7 enfants en situation de handicap, accompa-

gné de 2 encadrants. Il est en effet important que les portes de l'école ordinaire demeurent ouvertes à tous les enfants. Il a remercié à cette occasion l'Education nationale, la présidente du conseil d'administration de l'IME, Marie-Pierre Missioux, la directrice du groupe scolaire, Mme Régine Falceto, le directeur de l'IME, Monsieur Camara, les professionnels et les encadrants qui oeuvrent dans cette unité d'enseignement. La scolarisation des enfants est une réussite totale, bénéfique à tous.

Par ailleurs, le conseil Municipal, la gendarmerie et 9 voisins vigilants ont signé le protocole d'une convention qui permet d'impliquer la population d'un quartier à la sécurité de son environnement. Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance, les vols. Doucement mais sûrement, la participation citoyenne avance ...

Le maire a ensuite adressé ses remerciements à la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre pour :

- *Traverse !*, le festival itinérant des arts et de la parole
- la réalisation du lotissement sur notre commune « le Champ des Alouettes »
- les projets phares du centre aquatique et du bâtiment « MES Services »

Il a rappelé, en s'adressant aux maires présents, la nécessité de marier, sur le territoire intercommunautaire, ruralité et mobilité.

Enfin, le maire a salué les président.e.s d'associations et leurs membres actifs ; le personnel communal, intercommunal, pour leur implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général. Il a aussi adressé ses remerciements à l'ensemble de son équipe municipale, toujours très motivée.

A l'issue de cette cérémonie amicale et conviviale, à l'image de notre commune, les personnes présentes ont pu discuter, en partageant en toute simplicité le verre de l'amitié.

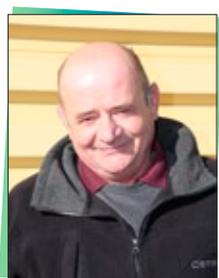
# La présentation des employés municipaux

## Service technique

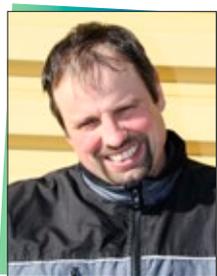
Le service technique compte 4 agents titulaires :

- Christophe Bachelier (responsable des ateliers)
- Sébastien Chabroux
- Charles Gonet
- Eric Guérin

L'équipe accueille également, depuis septembre 2019, Matthias Vauzelle, un stagiaire. Il suit une formation en alternance, en terminale Bac Pro Aménagements paysagers. Il peut donc bénéficier de l'expérience de nos agents techniques pour acquérir de nouvelles compétences.



Eric Guérin



Sébastien Chabroux



Charles Gonet



Christophe Bachelier



Matthias Vauzelle

## Les travaux réalisés en 2020

### Des achats matériels :

- Désherbeur thermique Ripagreen (Équip'jardin 79) 2988 € TTC
- Aspirateur à feuilles (SARI JLJ) 8400 € TTC
- Karcher eau chaude (SARL JLJ) 2988 € TTC
- Faucheuse accotement (SARL JLJ) 9900 € TTC
- Benne déchets verts (Baron) 2000 € TTC
- Electropompe (Cerati) 1049.92 € TTC

### Des travaux réalisés par le service technique :

- Busage chemin des Bas de Lavault
- Démoussage toiture école et cantine
- Création de toilettes sèches pour la classe dehors
- Création de grilles d'exposition aux Sapins
- Création de murs et aménagement autour de l'église
- Mise aux normes réserves incendie du Bignon et de Moulin Neuf
- Peinture grilles école et main courante terrain de foot
- Remise en état du passage à gué de Pallu et curage du ruisseau selon les préconisations du SMC
- Divers travaux d'entretien courant et de voirie

### Des travaux réalisés par des entreprises :

- Nettoyage réseau d'eau pluviale (Bodin assainissement) 4886.4 € TTC
- Volets roulants MTL (Eddy Jamonneau) 4304.36 € TTC
- Remise à neuf plafond de 2 classes école (Eddy

- Jamonneau) 6281.4 € TTC
- Peinture MTL (CPM) 17620.75 € TTC
- Sol MTL (Jubien) 23715.71 € TTC
- Aménagement sécuritaire RD 737, plateau et radar pédagogique (Bonneau TP) 19 120.99 € TTC **subventions : 3187 CPA79 et DETR 4780 total : 7967 €**
- Aménagement accès PMR école (Sarl Bordage) 6099 € TTC
- Peinture 2 classes école ( Elle m'a dit déco) 2870.34 € TTC
- Sol entrée maternelle et bureau directrice (Jubien) 7691.71 € TTC
- Nettoyage ensemble vitrerie et huisseries école (SOS entretien) 872.28 € TTC
- Climatisation véranda *Le P'tit Toqué* (Froid Clim) 4308 € TTC
- Remise aux normes éclairage public : passage éclairage LED pour 116 points lumineux 73 501 € TTC
- Aménagement sortie rue Fief Gorgit (Bonneau TP) 3716.64 € TTC
- Réalisation de trottoir rue de La Plaine et de la Moussaille (Bonneau TP) 15306.60 € TTC
- Goudronnage place de l'ancienne mairie, abords de l'église et n°13 (Sarl Bordage) 16 210.92 € TTC
- Pose d'un vidéoprojecteur et d'un écran à la MTL (Tedelec) 17179.66 € TTC, **Subvention 5000 €** (dispositif : 1000 chantiers)

**Des travaux en cours :**

- Réfection toiture église (39392 € TTC) **subventions 12558 € DETR et 9418 € CAP79** et clocher (Rabin) (8032.95 € TTC) **subvention en cours**
- Pose de volets roulants à l'école (EIRL Nivault) (14984.04 € TTC) **Subvention 5000 €** (dispositif : 1000 chantiers)
- Isolation des plafonds de l'école et de la cantine (Eddy Jamonneau) (12000 € TTC) **subvention en cours**
- Eclairage du stade (14349.70 € TTC) **subvention 5000 €** (dispositif : 1000 chantiers)
- Badges gymnase et MTL (Entreprise Frères) (7366.38 € TTC) **subvention 3683 €** (dispositif : 1000 chantiers).

**Exemples de réalisations**



*Bouillotte*



*Clocher église*



*Panneau Ecole dehors*



*Toiture église*



*Pose de buse*



*Toilettes sèches*

## A la rencontre des employés du service administratif

Avec l'année 2020, exceptionnelle sur bien des points, les mots écoute et contact prennent tout leur sens.

Le lieu commun de tous les Nanteuillais où l'on retrouve ces valeurs est bien la Mairie. Nous avons échangé avec nos deux secrétaires de mairie : Christelle Métayer et Eléonore Bidaud. Elles font partie d'une équipe communale de 8 personnes (service technique, service administratif, gestion de la maison du temps libre).

Christelle Métayer travaille pour notre commune depuis 11 ans et a été rejointe en octobre dernier par Eléonore Bidaud qui arrive de Germond Rouvre, après avoir occupé des postes identiques depuis 11 années.

Les maîtres mots qui les animent sont la polyvalence et l'adaptabilité qui se traduisent par la disponibilité vis-à-vis des citoyens et la préparation du travail des élu.e.s. Elles s'attachent à satisfaire au mieux les sollicitations des Nanteuillais.e.s.

Chacune a un rôle bien défini mais compte tenu des tâches multiples, il leur est nécessaire d'avoir une polyvalence permettant d'assurer les absences, les permanences.

Eléonore Bidaud est un peu la cheffe d'orchestre et s'occupe tout particulièrement du secrétariat général, de la gestion du personnel,



Eléonore Bidaud

de la facturation. Elle accompagne les élu.e.s dans la préparation, le suivi des conseils municipaux.

Christelle Métayer gère l'urbanisme avec la gestion des dossiers et l'assistance des demandeurs, la gestion des arrêtés de voirie, l'accueil des intérimaires, l'affichage sur la commune, la co-réalisation avec Estelle Drillaud Gauvin, adjointe



Christelle Métayer  
référénte, du bulletin municipal, les élections.

Les employées du service administratif transmettent régulièrement les informations à Christophe Naud, adjoint en charge du site internet. Eléonore Bidaud a manifesté son souhait d'être formée à la mise en ligne des infos courantes.

Toutes les deux apprécient la diversité des tâches et l'autonomie dans un cadre fixé en fonction des priorités. Elles ont à cœur de mettre, au service de tous, leurs compétences avec la disponibilité, la sensibilité et le sens du relationnel dont elles font preuve, conscientes d'être un rouage indispensable entre élu.e.s et habitant.e.s.

## “ Mairie de Nanteuil, bonjour ”

Depuis le 2 novembre 2020, la voix accueillante de Katia Jarosz vous répond lorsque vous contactez la mairie.



Katia Jarosz

Arrivée à Nanteuil en 2002, cet agent a rejoint les effectifs des services techniques de la commune en 2018 pour assurer l'entretien et la gestion des réservations de la Maison du Temps Libre. Volontaire pour l'accompagnement des personnes vulnérables tout en assurant ses fonctions au sein de la mairie, Katia Jarosz s'occupe également depuis

septembre 2019 du ménage des bâtiments communaux (la mairie, l'église).

Lors du premier déconfinement, cet agent a montré sa polyvalence en rejoignant tout d'abord les services de cantine afin d'apporter son aide dans la distribution des

repas et la désinfection des locaux nécessitée par le protocole sanitaire, puis pendant l'été en oeuvrant au sein de l'équipe technique pour divers travaux d'entretien et de peinture.

Engagée pleinement dans ses fonctions, Katia Jarosz avoue avoir retrouvé un lien social particulièrement enrichissant et apprécie le travail d'équipe qu'elle partage avec les agents communaux et les secrétaires.

Elle est satisfaite de travailler au sein de la commune et lorsqu'elle évoque la maison du temps libre, Katia Jarosz confie volontiers que la gestion de la salle lui a permis, lors des réservations, de rencontrer de nombreuses personnes, nanteuillaises et non nanteuillaises. Elle attend d'ailleurs avec impatience de pouvoir retrouver ses activités au sein de ce bâtiment, quand la situation sanitaire le permettra à nouveau.

Et de rajouter, dans un éclat de rire accompagné d'un clin d'œil, qu'elle remercie particulièrement les aînés de la commune sans qui elle aurait encore aujourd'hui des difficultés à comprendre certaines expressions de notre patois régional, dont elle est, en pure bretonne, peu familière !

# Le budget

## Section fonctionnement

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

Dépenses	Prévues 2020	Réalisées 2020	Résultats 2020
Charges à caractère général	466 644,33 €	302 083,89 €	164 560,44 €
Charges Personnel et frais assimilés	369 727,00 €	356 488,98 €	13 238,02 €
Atténuations des produits	76 420,00 €	76 420,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 606,38 €	7 606,38 €	0,00 €
Autres charges de gestion courante	119 352,00 €	113 169,71 €	6 182,29 €
Charges financières	33 272,00 €	33 271,05 €	0,95 €
Charges exceptionnelles	2 200,00 €	2 167,42 €	32,58 €
Virement en section d'investissement	278 000,00 €	0,00 €	278 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 353 221,71 €</b>	<b>891 207,43 €</b>	<b>462 014,28 €</b>

Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (transferts de charges, prestations de services, dotations de l'État, impôts et taxes, reprises sur provisions et amortissements).

Recettes	Prévues 2020	Réalisées 2020	Résultats 2020
Résultat de fonctionnement reporté	309 644,71 €	0,00 €	309 644,71 €
Atténuation de charges	10 700,00 €	19 590,28 €	-8 890,28 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Produits du service, du domaine et ventes	43 140,00 €	51 102,12 €	-7 962,12 €
Impôts et taxes	604 787,00 €	611 308,58 €	-6 521,58 €
Dotations et participations	364 650,00 €	362 790,80 €	1 859,20 €
Autres produits de gestion courante	6 000,00 €	14 527,66 €	-8 527,66 €
Produits exceptionnels	4 300,00 €	4 428,27 €	-128,27 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 353 221,71 €</b>	<b>1 063 747,71 €</b>	<b>289 474,00 €</b>

## Analyse du budget

### Section de fonctionnement :

Le budget fait l'objet d'un suivi attentif et régulier. Tous les postes permettant d'être optimisés sans défaut de service pour les administrés sont optimisés (économies réalisées sur le contrat des photocopieurs à l'école, à la MTL et à la mairie par exemple en 2020). Les dépenses totales de la section sont en baisse de 5 % par rapport à 2019. Cela est dû entre autres à la crise sanitaire liée à la covid-19 (fermeture des établissements recevant du public – ERP comme la salle communale). Les recettes sont également en baisse sur l'ensemble de la section (- 26 % par rapport à 2019), conséquence de la situation covid-19 (moins de recettes de location de salles, avec les repas de la cantine et la garderie par exemple). Certaines entreprises comme le restaurant Le P'tit Toqué, ne pouvant malheureusement pas reprendre leurs activités normales, ont également été exonérées de loyers pendant la période. Les charges à caractère général sont en diminution de 10 % par rapport à 2019 (par exemple, une économie sur les produits d'entretien). Les charges de personnel et frais assimilés restent stables malgré une sinistralité importante en 2020 (maladie, recours aux contractuels).

### Section d'investissement :

De nombreuses opérations engagées ont été achevées (clocher église, voirie ...). Beaucoup de petits investissements en 2020 tels que le vidéoprojecteur, des travaux à l'école ou encore l'achat de matériels techniques. Des projets plus importants sont à venir sur 2021 : la mise aux normes des cuisines communales entre autres. Les investissements sont prudents et la dette maîtrisée avec un emprunt soldé en 2020 d'une annuité de 16 000 € (intérêts et capital).

### Bilan :

En section de fonctionnement, le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de **172 540 €**.

En section d'investissement, le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de **82 002 €**.

## Section d'investissement

Le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...)

Dépenses	Prévues 2020	Réalisées 2020	Résultats 2020
Solde d'exécution de la section d'investissement	142 369,33 €	0,00 €	25 726,42 €
Emprunts et dettes assimilées	92 427,00 €	91 920,77 €	506,23 €
Opérations d'ordre	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Immobilisations incorporelles	6 816,00 €	5 028,00 €	1 788,00 €
Immobilisations corporelles	219 045,00 €	87 455,17 €	131 589,83 €
Immobilisations en cours	101 857,57 €	0,00 €	101 857,57 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	90 228,00 €
<b>TOTAL (hors RAR*)</b>	<b>572 514,90 €</b>	<b>184 403,94 €</b>	<b>388 110,96 €</b>

\* RAR : reste à réaliser. Dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice (justifiées par des contrats, des conventions, des marchés ou des bons de commande signés)

Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (transferts de charges, prestations de services, dotations de l'État, impôts et taxes, reprises sur provisions et amortissements).

Recettes	Prévues 2020	Réalisées 2020	Résultats 2020
Virement de la section de fonctionnement	278 000,00 €	0,00 €	278 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 606,38 €	7 606,38 €	0,00 €
Dotations fonds divers et réserves	230 751,33 €	229 999,20 €	752,13 €
Subventions d'investissement	45 080,52 €	17 724,55 €	27 355,97 €
Emprunts et dettes assimilées	11 076,67 €	11 076,67 €	0,00 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL (hors RAR*)</b>	<b>572 514,90 €</b>	<b>266 406,80 €</b>	<b>306 108,10 €</b>

# Le soutien à la population

## 1/ Réseau de proximité

Dès le 17 mars (1er jour du confinement), la commune a mis en place un dispositif de vigilance envers les personnes vulnérables :

- plus d'une centaine d'appels passés par des adjoint.e.s pour prendre des nouvelles et proposer l'aide de la commune.

- la mise en place du réseau : plus de 20 personnes bénéficiaires, plus de 20 bénévoles pour ce service gratuit (cours alimentaires et pharmacie).

Ce réseau a fonctionné jusqu'au déconfinement de mai puis a été réactivé en octobre 2020. Les volontaires du mois de mars ont de nouveau répondu présent.e.s pour faire vivre cette chaîne de solidarité.

## 2/ Fabrication et distribution de masques

Grâce à l'énergie et au savoir-faire des 32 "couturières masquées", plus de 2 000 masques en tissu ont été confectionnés et distribués aux Nanteuillais.e.s en un temps record : moins de trois semaines entre l'achat du tissu et le début de la distribution du lundi 11 mai au samedi 16 mai.

Une fois la distribution aux Nanteuillais.e.s effectuée, des masques ont été proposés au groupe scolaire, aux entreprises et associations de la commune. Puis la mairie a donné des masques aux ouvriers d'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) par l'intermédiaire d'une couturière masquée, à la gendarmerie (Saint-Maixent), aux centres socio-culturels des quartiers de Saint-Florent et de Goise à Niort.

“ Un grand *merci*  
aux Nanteuillais.e.s pour  
leur réactivité et leur solidarité ! ”

## 3/ Activation du Plan communal de sauvegarde

Le PCS a été activé à deux reprises durant l'année 2020 :

- lors des inondations du Magnerolles au début du mois de mars 2020 :

le 4 mars 2020, après les fortes pluies des heures précédentes, trois adjoint.e.s et Christelle Métayer se sont rendu.e.s à Pallu, Moulin Neuf et les Aubiers pour constater, avec les pompiers, l'étendue des dégâts et activer le PCS. Des sacs de sable ont été installés. A cette occasion, un recensement de la population a été effectué, en cas de relogement éventuel.

Le lendemain matin, une adjointe et Christelle Métayer sont allées prendre des nouvelles auprès des riverains et surveiller le niveau de l'eau.

Depuis, une réunion de terrain avec deux représentants de la DDT (direction départementale des territoires) et un inspecteur de l'environnement à l'Office français de la biodiversité a eu lieu en juillet 2020 sur le site. Des travaux ont été réalisés par les services techniques de la commune, dans l'attente de solutions à plus long terme pour la gestion des crues.

- lors de l'épisode caniculaire en août : les personnes recensées à la mairie ont été appelées une première fois par une secrétaire puis une seconde fois quelques jours après par l'adjointe en charge du Vivre ensemble. Cela a permis de prendre des nouvelles, échanges appréciés par les personnes et par l'adjointe.

Si certaines personnes veulent faire partie de cette liste, n'hésitez pas à contacter la mairie pour être inscrites.

## 4/ Un téléthon 2020 particulier

Portés par l'élan de solidarité, les membres du conseil et les associations nanteuillaises étaient prêts, en décembre, à organiser une nouvelle fois cet événement. Les communes du Haut Val de Sèvre s'apprêtaient à recevoir le traditionnel rallython quand nous avons été malheureusement contraints d'annuler cette manifestation pour les raisons sanitaires. Nous remercions les associations nanteuillaises et exiroises, les communes voisines pour leur engagement. Le conseil municipal a voté exceptionnellement le versement de la somme de 1000 euros à l'AFM Téléthon.

## La parole aux Nanteuillais.e.s : 2020, une année si particulière



M. et Mme FRECHET



Ils sont âgés respectivement de 99 et 91 ans. Ils habitent la commune depuis 1948.

Pendant la période du confinement au printemps, le plus compliqué a été de ne pas pouvoir sortir, de ne plus aller faire les courses « c'était notre sortie du vendredi matin ».

« Nous aimons notre indépendance et nous trouvons que c'est gênant d'être dépendants d'autres personnes. Mais nous remercions vivement

la mairie de Nanteuil qui est venue vers nous et qui a mis en place le service d'accompagnement. Un contact chaleureux et humain s'est établi. Nous nous sentons moins seuls. Ce qui nous a le plus manqué, c'est de ne pas voir nos enfants et petits enfants surtout (une de nos filles vient 2 fois par semaine). Nous sommes 20 pour Noël tous les ans mais cette année, nous n'avons pas fait de repas. Ils sont passés dans la journée du 25. Ce qui nous a permis de supporter cette période est que nous ne sortions pas beaucoup, seulement pour les courses et les petites balades. Nous nous sommes habitués à rester à la maison. Nous regardons la télé. »



Le salon de coiffure Kalexxy



### Pouvez-vous nous rappeler votre histoire sur le territoire ?

Le salon de coiffure Kalexxy a été créé il y a 15 ans par Cathy Bouchaud et Alexandra Pain, auparavant situé sur la commune de Saint-Maixent L'École. Notre équipe était alors constituée de 4 personnes.

Devant l'augmentation de la clientèle, nous avons choisi de nous installer dans l'ancienne station de service et ancien garage de M. Monnet au 16 avenue de la Renaissance à Nanteuil. Ce site offrait à la fois une situation géographique adéquate avec un volume de local idéal et surtout un vaste parking pour notre clientèle. De plus l'une des gérantes du salon est résidente sur la commune de Nanteuil depuis plus de 20 ans, le choix était donc évident.

Grâce à l'entreprise Bouchaud Terrassement et à l'entreprise Pain, dont les responsables sont les maris respectifs des 2 associées, et au soutien de nos familles et de nos amis, le salon Kalexxy a pu être inauguré le 18 août 2018, en présence d'élu.e.s de la mairie de Nanteuil, de la communauté de communes

du Haut Val de Sèvre qui nous ont aidé.e.s avec le versement d'une subvention FISAC, ainsi que de tous les artisans ayant contribué à la rénovation de ce bâtiment. La grande aventure pouvait continuer ...

Aujourd'hui 6 personnes travaillent ensemble : Cathy, Alexandra, Audrey, Claire, Charline et Camille.

### Comment avez-vous vécu l'année 2020 ? Comment le salon s'est-il adapté aux conditions sanitaires ? Quel soutien avez-vous eu de la part des collectivités ?

Cette année 2020 nous aura marquées tant par cette pandémie sanitaire qui nous a tous touché.e.s que par la tristesse et le désarroi de notre clientèle et de notre personnel qui nous confiait ses peurs et ses craintes pour l'avenir.

Le salon a subi 2 fermetures pour une durée d'environ 3 mois. La 1<sup>ère</sup> fermeture est tombée comme un coup de massue le samedi 7 mars, sans réellement comprendre que le protocole sanitaire qui commençait allait durer autant de semaines, nous étions abasourdies devant cette montagne que nous devions gravir. Un réel accompagnement s'est très rapidement mis en place pour nous aider comme par exemple la mairie de Nanteuil qui nous a contactées pour nous fournir gratuitement des masques et du gel hydroalcoolique pour toute l'équipe. Nous avons également bénéficié d'une aide du fonds de solidarité, versée par l'État.

Ensuite il nous a fallu mettre en place rapidement toutes les mesures sanitaires nécessaires dans notre salon (ex : séparations en plexiglass, gel hydroalcoolique, marquage au sol, linge unique et stérilisé...). Il a fallu également limiter les entrées du nombre de clients à l'intérieur du salon avec l'application d'une jauge sanitaire.

Tous ces nouveaux aménagements ont représenté des investissements malgré l'arrêt de notre activité.

# La parole aux Nanteuillais.e.s : 2020, une année si particulière

Malgré la mise en place de tout ce protocole, nous avons été reconfrontées à une 2<sup>ème</sup> fermeture le 29 octobre dernier. Cette fois, c'est un sentiment d'injustice et de colère qui nous a toutes envahies. L'incompréhension ....

Tous nos efforts financiers, moraux et physiques n'avaient visiblement pas été suffisants, il a fallu le digérer afin de remonter le moral de l'équipe, ce n'était pas évident.

Heureusement les liens qui nous unissent avec notre clientèle sont forts et tellement enrichissants, les réseaux sociaux nous ont aidées à donner et recevoir des nouvelles aussi, et puis il y a les échanges téléphoniques ! Heureusement....

Depuis notre réouverture du 28 novembre dernier, nous avons aménagé, encore une fois, nos horaires d'ouverture jusqu'à la fin de l'année, en travaillant du lundi au samedi de 8 h à 21 h puis jusqu'à 20 h après la décision d'un couvre-feu obligatoire.

Toute l'équipe s'est adaptée en mettant entre parenthèses sa vie personnelle et privée pendant cette période, afin de satisfaire l'ensemble des client.e.s. L'esprit d'équipe avait encore une fois tout son sens ... Les rendez-vous ont alors pu être honorés en toute sécurité.

De plus, les habitant.e.s de Nanteuil, notamment, ont eu l'agréable surprise de découvrir dans leur boîte aux lettres notre partenariat avec la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre, comme d'autres commerçants, avec "l'opération Bons d'achat". Cette opération consiste à donner un coup de pouce au budget des habitants de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre en offrant des bons d'une valeur comprise entre 10 et 15 euros qui peuvent être utilisés chez les commerçants partenaires.

Nous remercions les élu.e.s de la communauté de communes pour cette initiative, nos client.e.s sont ravi.e.s !

A l'heure actuelle, l'équivalent d'une centaine de bons d'achat a déjà été utilisé dans notre salon de coiffure et ce n'est pas terminé puisque l'opération continue jusqu'au 28 Février 2021.

## Quelles sont vos perspectives pour l'année 2021 ?

Rire et sérénité dans notre salon, de la joie autour d'une table au restaurant entre amis et collègues, de la bonne humeur dans nos ciseaux et DES SOURIRES SANS MASQUE !

Pour aborder cette nouvelle année 2021, nous avons aussi le plaisir d'annoncer la naissance d'un local juste à côté de notre Kalexxy : un institut de beauté pour vous chouchouter, par les mains expertes de Valérie et son équipe, sous une enseigne déjà très connue puisqu'elle est installée depuis 30 ans dans la rue piétonne de Saint-Maixent L'École, l'institut Voile de beauté !

Un autre local viendra aussi rejoindre Kalexxy et Voile de beauté mais chut ... encore un peu de patience ...

*Interview réalisé en janvier 2021. Merci à Cathy Bouchaud et Alexandra Pain d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.*

## Deux enfants du groupe scolaire Michel Gabriel

### Qu'est-ce qui a été compliqué pour toi durant le confinement ? Comment as-tu fait pour supporter cette période ?

#### Noéma, 8 ans :

Le plus compliqué pour moi pendant le confinement c'est de ne pas sortir et de ne pas aller à l'école. L'ambiance de l'école et mes camarades m'ont beaucoup manquée, ma famille aussi, surtout mes grands-parents que nous voyons souvent, d'habitude.

J'ai mal vécu ce confinement, je me suis ennuyée ( car on ne pouvait pas sortir, pas aller à l'école).

J'ai fait des balades avec mes parents, mes devoirs, j'ai joué avec ma sœur et j'allais jouer dehors quand il faisait beau. Je lisais et je regardais les dessins animés à la télé.

#### Melran, 10 ans :

Le plus compliqué pour moi c'était de faire le travail de l'école à la maison, de ne pas avoir le contact avec mon enseignante et de ne pas sortir. Les camarades d'école, mon enseignante m'ont manqué, le manque d'activités en famille aussi : parc d'attraction ...

J'appelais souvent mes grands-parents qui m'ont également beaucoup manqué.

## La parole aux Nanteuillais.e.s : 2020, une année si particulière

J'ai supporté cette période parce que ma sœur était là. Nous avons joué ensemble. C'était une période longue et compliquée. Je ne pouvais rien faire.

Heureusement j'ai beaucoup lu (enfin, j'ai relu des livres !), j'ai joué à la console, je faisais du sport (vélo) avec maman pendant une heure.

*Paroles recueillies en décembre 2020. Merci à Noéma et Melran, leur famille et à l'équipe enseignante.*

### L'association LNA



L'année 2020 a été une épreuve autant pour les professeurs que pour les élèves privés de leurs activités. Les professeurs étant en chômage partiel, l'association LNA a décidé de prendre à sa charge le complément des salaires.

Dès la reprise des activités en mai, l'association s'est adaptée aux mesures gouvernementales en mettant en place un protocole, dont chaque adhérent a été destinataire, et qui a été appliqué consciencieusement par chaque professeur.

Afin d'assurer une reprise dans le respect des règles sanitaires, nous avons :

- réduit le nombre d'élèves dans chaque cours,
- limité le croisement des familles en ayant une entrée et une sortie différentes dans chaque salle,
- diminué le temps d'activité de 15 minutes afin d'aérer et nettoyer les locaux entre chaque séance,
- imposé le port du masque aux élèves lors des cours de guitare.

La municipalité a apporté son soutien à l'association en mettant des espaces extérieurs à disposition pour la pratique des activités telles que la gym séniors, le Qi-Gong et en fournissant le matériel nécessaire à la désinfection et au nettoyage.

L'association LNA a su utiliser l'expérience vécue au printemps 2020 pour préparer sa rentrée de septembre.

En effet, dès la reprise des activités, ne sachant pas quelles dispositions gouvernementales seraient prises pendant l'année et afin d'être réactifs, les cours ont été adaptés pour 9 élèves maximum par séance, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Réduire le nombre d'élèves par cours a impliqué une augmentation du nombre de séances afin que chaque adhérent puisse pratiquer son activité. Cette décision a engendré une augmentation des dépenses pour notre structure qui a également choisi de ne demander aucune cotisation aux familles en dehors de l'adhésion, tant que nous n'aurions pas la certitude d'une reprise totale des activités. Nous savons d'ors et déjà que le bilan financier sera négatif.

Le gala n'aura pas lieu cette année. Toutefois, si les cours reprennent et selon les décisions gouvernementales, il est envisagé d'inviter les parents à venir découvrir l'activité de leur enfant pendant leur séance.

Actuellement, nous réfléchissons à proposer des séances de stretching par visio.

L'assemblée générale initialement prévue en novembre 2020 a eu lieu en février 2021 par visioconférence.

*Propos de la présidente, Delphine Bourgoïn, recueillis en janvier 2021.*

# Les règles d'urbanisme

Pour rappel, toute nouvelle construction ou aménagement sur une construction existante (modification de l'aspect extérieur, crépis, mur de clôture, piscine, changement de destination ...) est soumis à déclaration en mairie.

Pour plus de renseignements, le service urbanisme reste à votre disposition.

**N'hésitez pas à le contacter au : 05 49 76 56 79  
ou par mail à : [urbanisme.nanteuil79@orange.fr](mailto:urbanisme.nanteuil79@orange.fr)**

# Les règles de civisme

## Les bruits

Le bruit peut être sanctionné dès lors « qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ». Selon l'arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que les tondeuses ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables** : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

**Les samedis** : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

**Les dimanches et jours fériés** : de 10 h à 12 h

## Animaux de compagnie

Tout propriétaire d'animal en a la responsabilité. Il doit donc respecter les règles de salubrité, de sécurité pour soi et ses voisins et de non nuisance à autrui. Merci aux habitant.e.s qui font preuve de civisme en ramassant les déjections de leurs animaux sur la voie publique.

## Limitation de vitesse

Petit rappel : la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h. Pour la sécurité de tous et notamment des enfants aux abords de l'école, il est impératif de respecter cette limitation.

Il est également rappelé la nécessité d'utiliser les passages piétons, en particulier aux abords du groupe scolaire, et de bien respecter les places de stationnement.

Par ailleurs, la gendarmerie vous informe que des contrôles d'alcoolémie et de vitesse peuvent être plus fréquents sur le territoire.

## Dispositif voisins vigilants

Ce dispositif existe sur la commune depuis 2019, grâce à la signature d'une convention entre la mairie et la gendarmerie. Il est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance, les vols. Les voisins



vigilants ne surveillent pas leurs voisins ! Ils peuvent être en revanche des relais entre les habitant.e.s et la gendarmerie. Pour l'instant, ce dispositif ne concerne que certains secteurs de la commune.

Nous comptons actuellement 9 référent.e.s :

Mme C. Broussard, M. B. Broussard, M. J. Clisson, M. R. Bruneau, M. D. Desavivres, M. J.-M. Trouvé pour Bellevue – Chavagné - La Ripaille, Mme C. Soyer, M. R. Trouvé pour le bourg.

Une réunion était envisagée fin novembre 2020 avec les référent.e.s mais elle n'a pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire. Elle sera reprogrammée en partenariat avec la gendarmerie dès que possible.

Nous rappelons par ailleurs à la population d'être vigilante face au démarchage abusif. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

## La fourrière municipale

La prise en charge des chiens errants par la commune coûtera 30 euros au propriétaire de l'animal et 5 euros supplémentaires par jour de garde.

## La sécurité dans les transports scolaires

De nombreux enfants et adolescents nanteuillais se déplacent avec les transports scolaires du SITS : il est obligatoire de s'attacher dans les bus. C'est une question de sécurité qui nous concerne tous. Merci de le rappeler à vos enfants ! Le non respect de cette règle peut entraîner une amende à la charge des parents.

## La préservation de l'environnement

### Lutte contre les nuisibles

#### Les frelons asiatiques :

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux et agressif envers l'homme que tout autre hyménoptère (guêpe, abeille,...), tant qu'on ne s'approche pas de son nid. Il est rappelé toutefois que lors de piqûres d'hyménoptères le risque d'allergie grave, voire mortelle, est possible.



Un nid de 1 mètre de diamètre peut contenir jusqu'à 1500 frelons. Il est fortement déconseillé de s'approcher des nids à moins de 5 mètres et de tenter de les détruire sans protection et sans avoir pris l'avis de spécialistes. Le service technique de la commune peut intervenir quand le nid n'est pas trop haut. Sinon, la destruction devra être effectuée par une entreprise spécialisée et la mairie prendra en charge une partie du montant de l'intervention.

#### L'ambrosie

L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc. Les pollens d'ambrosie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semence non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage

#### La plante doit être éliminée :

- par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants),
- par un fauchage de préférence avant floraison
- en empêchant son installation par technique de végétalisation.



### Usage des pesticides

Il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) :

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25000<sup>e</sup> (consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50, ou 100 m),
- dans et à moins de 1 mètre de la berge des fosses (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant sur les cartes IGN 1/25000<sup>e</sup>,
- sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égoût

### Les brûlots

Ils sont strictement interdits dans les zones urbanisées (circulaire du 18/11/2011 NOR : DEVR1115467C et arrêté préfectoral du 29/06/2010).

Tous les déchets verts (herbe issue de la tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage ou de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage) doivent être déposés dans une déchetterie.

Cependant, si le volume est conséquent, la commune met à disposition des habitants une remorque, moyennant la somme de 10 € par enlèvement, et se charge de l'évacuation des déchets une fois celle-ci remplie.

**Tout contrevenant pourra être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Pour tout renseignement, merci de contacter le service technique au 06 22 08 10 98.**

### Dépôts sauvages

**Les dépôts de déchets en tout genre** (déchets verts, gravats, terre, restes de construction etc.) en pleine nature **sont interdits**. Outre le fait de générer de la pollution, il engendre des frais pour la commune car elle doit prendre à sa charge les frais de dépollution. Une déchetterie est à votre disposition à Saint-Maixent l'École, la carte d'accès est gratuite.

### Arrachage de haies

Les espaces boisés identifiés sur le document graphique du règlement au titre de l'article L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme (éléments d'intérêt paysager et d'intérêt écologique) sont à conserver. Tous travaux susceptibles de détruire les éléments à conserver doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Les massifs disposant de documents de gestion durable et les travaux d'entretien ne sont pas concernés.

Les haies identifiées sur le document graphique du règlement au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme, doivent être préservées.

# La préservation de l'environnement

Les travaux ayant pour effet de détruire ou de porter atteinte à une haie repérée au plan de zonage doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Les travaux d'entretien courant de la haie, qui n'ont ni pour objet ni pour effet de la détruire ou d'y porter atteinte, ne sont pas soumis à déclaration préalable.

La demande de déclaration préalable peut être refusée ou assortie des prescriptions spéciales si, compte tenu de leur importance et de leur localisation, les travaux sont de nature à porter atteinte de manière irrémédiable au paysage et à la fonctionnalité écologique de la haie ou des haies concernée(s). Cette appréciation tient compte également de l'état sanitaire des arbres et des enjeux liés à l'activité agricole.

L'arrachage d'une haie entraîne l'obligation de replanter une haie présentant les mêmes fonctionnalités écologiques et de même linéaire que celle arrachée.

En cas d'impossibilité de replanter la haie sur la même unité foncière, une autre implantation pourra être envisagée au sein de secteurs proposés par la Communauté de Communes et selon les caractéristiques précisées dans l'orientation d'aménagement et de programmation thématique sur les haies.

En cas de destruction d'une haie sans autorisation préalable, la régularisation sera assortie d'une mesure compensatoire de replantation d'une haie dans un linéaire 2 fois supérieur au linéaire supprimé et de manière à remplir une fonction similaire. La haie plantée devra respecter l'orientation d'aménagement et de programmation thématique sur les haies.

Un accès pourra être autorisé dans une haie. Il sera limité à :

- Un par unité foncière. En cas de nécessité justifiée un second accès pourra être autorisé.
- D'une dimension maximale de 5 mètres pour une maison d'habitation et 12 mètres pour une exploitation agricole.

## Cabine à livres

La préservation de notre environnement passe aussi par des pratiques vertueuses dans d'autres domaines : c'est le cas pour la cabine à livres. Installée à côté du groupe scolaire, elle accueille nos livres et magazines pour en faire profiter les autres.

Elle n'est pas un dépôt de livres abîmés mais un espace de partage et d'échanges. La mairie se réserve donc le droit de retirer de la cabine tout document en très mauvais état ou au contenu inapproprié.

Une autre cabine pourrait être envisagée dans un autre lieu sur Nanteuil : si vous avez des idées, contactez la mairie !

## Maltraitance animale

Depuis quelques mois sur le territoire national, des cas de maltraitance sur les équidés ont été constatés. Sur demande de la gendarmerie, il est conseillé aux propriétaires de garder, si possible, les animaux à proximité des bâtiments agricoles ou habitations. Les promeneurs peuvent également signaler à la gendarmerie tout fait inhabituel, toute personne qui aurait un comportement suspect à proximité des enclos.

### En perspective :

- **L'installation d'une ruche municipale**, envisagée pour le printemps, avec l'intervention du service technique et sous l'expertise du responsable d'atelier, Christophe Bachelier, apiculteur amateur éclairé.

- **Un jardin partagé** : un terrain rue des sources, acquis par la commune pour l'euro symbolique, pourrait être un espace du vivre ensemble autour de pratiques agricoles.

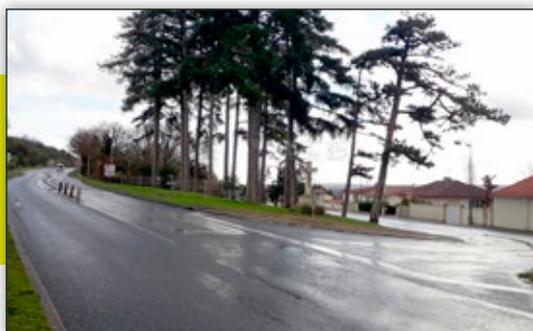
- **Des campagnes de stérilisation de chats** errants en partenariat avec une association et un cabinet vétérinaire : des secteurs seront définis et les riverains prévenus. Si vous le souhaitez, il est possible de rejoindre le groupe des bénévoles en contactant la mairie.



## L'affichage sur la commune

3 types d'affichage existent sur la commune :

**L'affichage libre** situé 13 rue de l'Ancienne Mairie destiné à tout public à condition de respecter les articles de l'arrêté pris pour ce lieu. Se renseigner en mairie pour les conditions.



**L'affichage au Parc des Sapins** destiné à recevoir des banderoles annonçant des évènements sous condition de demande et d'autorisation du Maire.

**L'affichage municipal** géré par la commune à destination de la population nanteuillaise ; 9 panneaux sont répartis sur la commune :

- Rue du Lavoir à Pallu à côté du lavoir
- Rue de Bourgneuf à Fayes à côté du N°7
- Rue de la Ripaille à la Ripaille à côté du n°8
- Rue de la Vignauderie à Chavagné face au n°72
- Cité Grand Champ face au gymnase
- Rue de Charnay face au n° 136
- Rue de l'Ancienne Maire sur le mur du local APE au n°13
- Rue des Ecoles, sous le préau face au groupe scolaire
- Route de la Mothe, face au Parc de Sapins



## Les tarifs communaux

Cimetière		
	Nanteuillais	Hors commune
CONCESSION de 2m2 pour 30 ans	50,00 €	60,00 €
CAVURNE 15 ans	150,00 €	180,00 €
CAVURNE 30 ans	300,00 €	330,00 €
COLOMBARIUM 15 ans	150,00 €	180,00 €
COLOMBARIUM 30 ans	300,00 €	330,00 €
Tivoli		
Location du lundi au jeudi	80,00 €	
Location du vendredi au lundi	80,00 €	
Remorque		
1 tour	10,00 €	
Bois		
	Bonne qualité	Mauvaise qualité
1 stère	35,00 €	15,00 €

# Tarifs de location de la MTL au 1<sup>er</sup> janvier 2021

## Tarifs hiver du 1/11 au 31/03

	SALLE CHEMINÉE	BAR	OFFICE / BAR (Hors week-end)	OFFICE / BAR SALLE PARQUET	ENSEMBLE DES SALLES
<b>Associations Nanteuillaises</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	1 <sup>ERE</sup> MANIFESTATION 20€ <b>GRATUIT</b> À PARTIR DE LA 2 <sup>EME</sup>
Associations hors commune					
Week-end	80 € 85 € chauffage		200 € 210 € chauffage	275 € 290 € chauffage	390 € 410 € chauffage
Journée	60 € 55 € chauffage	80 € 85 € chauffage	150 € 160 € chauffage	180 € 195 € chauffage	305 € 325 € chauffage
Entreprises, Associations non Subventionnées et particuliers Nanteuillais					
Demi-journée			50 € 55 € chauffage	65 € 75 € chauffage	90 € 100 € chauffage
Journée	50 € 55 € chauffage	70 € 75 € chauffage	90 € 100 € chauffage	125 € 145 € chauffage	160 € 180 € chauffage
Week-end			115 € 140 € chauffage	160 € 190 € chauffage	200 € 245 € chauffage
Entreprises et particuliers hors commune					
Demi-journée			70 € 75 € chauffage	100 € 110 € chauffage	170 € 180 € chauffage
Journée	80 € 85 € chauffage	125 € 130 € chauffage	150 € 160 € chauffage	200 € 215 € chauffage	335 € 360 € chauffage
Week-end			200 € 220 € chauffage	295 € 325 € chauffage	410 € 455 € chauffage
Location longue durée (semaines)	50 € / jour				
Option vidéoprojecteur	100 €				

La vie pratique

## La garde d'enfants

### Des assistantes maternelles sont présentes sur la commune

- **BERTHIAS Carole** (52, rue de la Cerisaie / 05 49 35 23 49)
- **BICHON Stéphanie** (20 bis, rue des Platins / 06 49 77 37 16)
- **CHAZAR Valérie** (7, rue du Dolmen / 06 85 47 15 88)
- **FERRONHA Isabelle** (25, chemin du Champ des Rois / 06 77 30 82 85)
- **GIRAULT Martine** (6, rue des Côteaux / 05 16 25 21 50)
- **JAMMET Marie-Chantal** (5, impasse des Taillées / 06 12 63 36 23)



## La démographie 2019-2020

### Naissances :

- Naomy AMIOT, le 9 janvier 2019
- Tyméo LIZOT, le 16 janvier 2019
- Lilou CARTIER PIOT, le 24 janvier 2019
- Manoé ALBERT, le 13 avril 2019
- Tom GALLES, le 25 juin 2019
- Abel MARCHE, le 10 octobre 2019
- Alix BOUJENAH, le 16 octobre 2019
- Mattéo ROBERTSON, le 21 novembre 2019
- Patrick HORHOCICA, le 25 novembre 2019
- Eden BLAISE ESLAN, le 02 décembre 2019
- Théodor BUTA, le 8 février 2020
- Eline MESSOUCI, le 24 février 2020
- Olivia PUECH, le 2 avril 2020
- Nova JOUY LEFEVRE, 9 avril 2020
- Lavinia CADAR, le 31 mai 2020
- Come VEILLON, le 14 juin 2020
- Alison SILVAIN CAULE, le 15 juillet 2020
- Costin SERBAN, le 2 août 2020
- Manon CHARRON, le 11 août 2020
- Lirana ALBERT, le 16 août 2020
- Julia MANTEAU, le 13 novembre 2020
- Alice GAUTIER, le 18 novembre 2020



### Mariages :

- Mélanie ALLONNEAU et Benjamin BRUNEAU, le 21 février 2019
- Aline MARTINET et Pierre MANTEAU, le 29 juin 2019
- Nadège MAROT et Geoffrey BRISSONNET, le 20 juillet 2019
- Angéline BARRIL et Christophe BIZET, le 7 mars 2020
- Amaëlle MORINIERE et Simon BORDAGE, le 1<sup>er</sup> août 2020
- Claudine ROUSSEAU et Bernard UTTER, le 5 septembre 2020
- Sylvie LAPOCHETTE et Fabrice HILAIRET, le 7 novembre 2020

### PACS :

- Claire PETRAU et Erwan ROBERTSON, le 1<sup>er</sup> février 2020
- Adeline ROCHER et Clément MARSAULT, le 22 septembre 2020
- Marie SAZARIN et Louison ROBERT, le 17 novembre 2020



### Décès :

- Michel POUPARD, le 13 février 2019
- Serge GABARD, le 27 février 2019
- Marie-José JALLET-VIRENQUE, le 15 avril 2019
- Jean COLOMBIER, le 21 avril 2019
- Pierre PIN, le 30 juin 2019
- Marie REDIEN-POUPARD, le 23 juillet 2019
- Pierrette FAIDY-POUPARD, le 5 août 2019
- Mickaël DUFOUR, le 6 août 2019
- Nicole BOYER-CAMARA, le 11 octobre 2019
- Ginette SOUCHARD-REDIEN, le 17 octobre 2019
- Yves GUILBARD, 19 OCTOBRE 2019
- Bernadette LAIR MATEO-MAS, le 27 octobre 2019
- Marie BOSSARD-BERNARD, le 20 janvier 2020
- Renée PIED-DABIN, le 2 février 2020
- Jean-Marie ARCHIMBAULT, le 3 février 2020
- Rémi GOUDEAU, le 25 février 2020
- Maurice PAIRAULT, le 15 mars 2020
- Yves BROUSSEAU, le 5 mai 2020
- Guillaume GALLAI, le 11 mai 2020
- Nicole PROUST-MASSARD, le 17 mai 2020
- Franck DANIEL, le 9 juin 2020
- Ginette GABOREAU-MASSE, le 8 juillet 2020
- Grégoire STYBLIN, 19 juillet 2020
- Guy VIDARD, le 2 août 2020
- Guy TROCHON, le 9 octobre 2020
- Rémy MASSE, le 30 novembre 2020
- Christiane DABIN, le 7 décembre 2020

# Des Services de l'intercommunalité

## L'Office du Tourisme Haut Val de Sèvre

En 2018, l'Office de Tourisme Haut Val de Sèvre a été intégré à la Communauté de Communes sous la forme d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Les missions confiées à l'Office de Tourisme par la Communauté de Communes sont :

- l'accueil et l'information des touristes et des résidents du territoire,
- la promotion d'une soixantaine de professionnels du tourisme (hôtels, restaurants, sites de visites...) installés sur le territoire,
- l'animation du réseau des acteurs touristiques par l'organisation de temps de rencontres et d'échanges entre les professionnels et par de l'accompagnement individuel.

L'Office de Tourisme dispose de 3 professionnelles (une directrice et deux conseillères en séjour) chargées de mener à bien l'ensemble de ses missions. Depuis le mois d'août 2020, l'équipe accueille les habitant.e.s, les touristes et les partenaires dans un tout nouvel environnement, au sein du bâtiment M.E.S Services.

L'Office de Tourisme du Haut Val de Sèvre est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 13 h. Il est fermé le dimanche et les jours fériés.

- Ante 1, rue Denfert Rochereau  
79400 Saint-Maixent l'École
- Tél. : 05 49 05 54 05
- info@tourisme-hautvaldesevres.fr
- page facebook : Tourisme en Haut Val de Sèvre



## M.E.S. Services

### Un seul lieu

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre le bâtiment M.E.S. Services centralise les services au public gérés par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

Le bâtiment baptisé M.E.S. Services, clin d'oeil à son usage passé, réunit en un seul lieu le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre, France services, l'Espace Régional Orientation (ERO), l'Espace public numérique, la Mission Locale sud-Deux-Sèvres, la Caisse d'Allocation Familiale, les permanences sociales et l'Office de Tourisme Haut Val de Sèvre. Ce dernier a ouvert ses portes le 4 août dernier. Prochainement, le tiers-lieu viendra compléter l'ensemble en s'installant au premier étage du bâtiment.

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité proposer un lieu accessible, fonctionnel et moderne afin de faciliter les démarches de tous les habitants du Haut Val de Sèvre.



**Nouveau : à partir du 1<sup>er</sup> sept. 2020**

**UN SEUL LIEU POUR VOS DÉMARCHES !**

The diagram features a central red location pin with 'M.E.S. Services' written inside. Arrows point towards this pin from various service categories: 'Démarches administratives', 'France Services', 'Prestations et aides sociales', 'CIAS', 'Recherche d'emploi', 'Espace Régional Orientation', 'Santé et famille', 'Espace Public Numérique', 'Accueil et infos touristiques', and 'Office de tourisme'. Below the pin is a stylized building icon.

**Ante1, rue Denfert Rochereau  
79400 Saint-Maixent l'École**

Tél. 05 49 76 79 44 • Courriel : mes-services@cc-hvs.fr  
www.cc-hautvaldesevres.fr • Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

### Un seul contact

- Tél. 05 49 76 79 44
- Courriel : mes-services@cc-hvs.fr

### Une seule adresse

M.E.S. Services : Ante1, rue Denfert Rochereau - 79400 Saint-Maixent l'École

## Des Services de l'intercommunalité

### Le CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale participe à la mise en œuvre de la politique sociale locale définie à l'échelle de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre par les élu.e.s. C'est un établissement public administratif, présidé par le Président de la Communauté de communes, Daniel JOLLIT, et géré par un Conseil d'Administration.

Véritable service public local de solidarité et de proximité en direction de l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement des publics fragiles, le CIAS Haut Val de Sèvre mène des missions d'action sociale au quotidien :

- Accueil, écoute et orientation du public,
- Gestion de l'action sociale intercommunale (ex : accompagnement social, instruction et suivi des bénéficiaires du RSA, aides financières facultatives ...)
- Gestion de services à la personne (ex : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, livraison de repas et de livres à domicile, EHPAD, logements adaptés ...)

Le CIAS initie également un travail de réflexion pour anticiper au mieux les problématiques sociales futures, en animant une instance de coordination. Son objectif est d'engager une réflexion commune sur l'offre sociale à venir, à partir des besoins exprimés et ressentis des publics accueillis (ex : insertion sociale et professionnelle, santé, handicaps ...).

### Le futur centre aquatique

L'apprentissage de la natation à l'école est devenu une priorité de l'éducation nationale. Inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences, elle établit des paliers et recommande un quota de séances au sein du système scolaire. Les élu.e.s de l'intercommunalité ont choisi de s'orienter vers la construction d'un nouvel équipement aux dimensions de son bassin de population de 31 000 habitants et répondant à trois objectifs : l'apprentissage, les loisirs et le bien-être.



Pose de la première pierre

Les travaux commencés en septembre 2019 se termineront au dernier trimestre 2021 au lieu de l'été 2021, en raison notamment de la crise sanitaire. En septembre 2020, les élus ont symboliquement posé la première pierre.



Centre aquatique - Chantier Septembre 2020

## Le mot de la directrice

Le Groupe Scolaire Michel Gabriel accueille cette année 150 élèves répartis dans six classes.

Cette rentrée voit l'arrivée d'Isabelle Ledon, directrice de l'école et enseignante en CE2/CM1, et de Betty Proust en classe de CP.

Adeline Blais et Catherine Le Roux Mollier restent les enseignantes des deux classes de maternelle.

Sophie Boucher prend en charge la classe de CE1/CE2 et Nathalie Boinier la classe de CM1/CM2.

Lydie Beaumont assure la décharge de direction le mardi et remplace le lundi dans la classe de MS/GS et le vendredi dans la classe de CE1/CE2.

Malgré la situation compliquée de cette année scolaire, tout est mis en oeuvre pour que cette année soit une année normale pour les enfants et les parents.

## Le mot de l'adjointe référente

Tout d'abord, je souhaite une bonne retraite bien méritée à Régine FALCETO notre ancienne Directrice.

Je souhaite la bienvenue à Isabelle LEDON qui l'a remplacée depuis le 2 septembre 2020.

Cette année 2020 a été compliquée en raison de la pandémie. Il y a eu une bonne implication de la part des enfants qui ont su s'adapter à cette situation particulière tout en respectant au mieux les gestes barrières. Et depuis le 2 novembre le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.

Je tiens à remercier tout le personnel enseignant, les ATSEM ainsi que le personnel de cantine, garderie, ménage, pour le travail remarquable fourni avec beaucoup de réactivité et de sérénité pendant cette crise sanitaire (confinement avec la continuité pédagogique en distanciel puis déconfinement avec un protocole sanitaire strict).

L'écoute, le soutien et la bonne entente avec l'adjointe référente de la mairie contribuent à faciliter notre travail quotidien.

De nombreux projets restent prévus malgré cette crise sanitaire inédite : classe dehors, animations nature (autour de la faune sauvage, la haie, la fabrication de nichoirs, la pollinisation ...), école et cinéma, concerts (même si pour le moment ces animations sont reportées), rugby, théâtre et le projet « les colporteurs » proposé par le FRAC (fonds régional d'art contemporain) dans le cadre d'une sensibilisation à l'art contemporain, en partenariat avec le service culture de la communauté de communes.

*Isabelle Ledon, directrice du groupe scolaire*

L'implication des él.u.e.s et un dialogue permanent avec l'équipe enseignante permettent ensemble de prendre soin de la santé et de la sécurité des enfants afin que leur scolarité se poursuive dans les meilleures conditions.



à Régine Falceto pour son engagement au service du groupe scolaire.

Bonne retraite !

## La classe dehors

Chaque semaine trois groupes classes se déplacent pour faire la classe en dehors des murs. Le mardi matin : les MS-GS de Mme Catherine Le-Roux-Mollier et Jennifer Omar. Le jeudi matin : Les élèves de l'UEE de Mme Noémie Girault et Elsa Poitiers. Le vendredi matin : les PS-GS de Mme Adeline Blais et Florence Neveu.



Ces temps à l'extérieur se déroulent toute l'année et quel que soit le temps. Il ne s'agit pas d'un projet, mais bien d'une pratique pédagogique qui consiste à développer des compétences et connaissances chez les élèves. Tout en étant en lien avec la progression annuelle de la classe, les enseignantes s'adaptent à l'environnement et aux réponses apportées par les élèves.

Ainsi, l'espace bois au dessus du lavoir a déjà connu quelques chamboulements : pose de rubalises pour délimiter des espaces « à ne pas franchir dans le sens de la pente » mais que les

élèves peuvent essayer d'escalader, fabrication de diverses maisons et cabanes, nettoyage mécanique, déplacement de pierres, de branches ou encore création de par terre. Mais cette liste non exhaustive ne permet pas à elle seule de décrire cette pratique pédagogique formidablement enrichissante.

En effet, les objectifs sont nombreux et variés en découverte du monde, mathématiques, langage écrit, EPS, langage oral et écrit. Mais bien plus encore, les enfants tissent des liens entre eux, ils vivent ensemble, discutent, s'écoutent, coopèrent, cherchent des solutions aux problèmes. Ils sont hors les murs et pourtant cognitivement très sollicités car il s'agit bien de mettre au cœur de cette pratique pédagogique les élèves en tant qu'Enfants à s'accomplir.

L'équipe pédagogique tient à remercier la commune pour l'accord donné à l'utilisation de cet espace mais également pour la pose des toilettes sèches.



## L'U.E.E. (Unité enseignement externalisée)

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint 2019, un petit groupe d'élèves de l'IME (institut médico éducatif) du Logis de Vilaine développe des apprentissages au sein de l'école élémentaire de Nanteuil.

Une convention de mise à disposition des locaux et de fonctionnement a été signée le 8 octobre 2019 entre M. BILLEROT, Maire de Nanteuil, l'IME représentée par M. CAMARA directeur et la Directrice de l'école Mme FALCETO.

Ces jeunes de 7 à 11 ans, accompagnés d'une éducatrice et d'une enseignante spécialisées, peuvent bénéficier d'un bain social enrichissant tant pour les élèves accueillis que pour les élèves nanteuillais.

En plus d'une inclusion physique par cette unité d'enseignement externalisée, chaque jeune déficient cognitif peut bénéficier d'une inclusion sociale (can-

tine et récréations avec leurs pairs du milieu ordinaire) mais aussi pédagogique (immersions individuelles au sein d'une classe de leur tranche d'âge).

La municipalité, les agents médico-sociaux et l'équipe enseignante ont, main dans la main, œuvré afin que ce projet inclusif puisse voir le jour. Les enfants de Nanteuil ont également contribué à la réussite de ce projet car ils leur ont réservé un accueil très chaleureux.

Nous pouvons saluer aujourd'hui l'énergie, la bienveillance et la volonté inclusive des partenaires pour faire du parcours scolaire des enfants en situation de handicap des temps forts de partage et d'apprentissage de la vie.

Noémie Girault, enseignante

# Les actions municipales

## Repas des aînés 2020

Ce fut l'un des premiers moments forts de l'année : le repas des aînés, organisé par la commune grâce à la disponibilité de membres du conseil municipal, a rassemblé 160 personnes à la MTL.

Après la dégustation du repas préparé par les établissements Canivet et associés, les convives ont pu danser grâce à l'animation de M. Moulière.

Deux nouveautés : les illustrations des menus ont été réalisées par les enfants du groupe scolaire et cela a été très apprécié par les aînés. Et les primevères qui décoraient les tables ont été ensuite replantées dans les espaces verts de la commune.

Cette année 2021, nous n'avons malheureusement pas pu organiser ce moment convivial compte tenu de la situation sanitaire.



## Cérémonies commémoratives

Les 8 mai et 11 novembre 2020 se sont tenues les cérémonies commémoratives des deux conflits mondiaux. Malheureusement, compte-tenu des conditions sanitaires et en application des consignes de la préfecture, il n'a pas été possible d'y associer les associations patriotiques, les enfants du groupe scolaire et le public. Seul.e.s le maire et les adjoint.e.s ont participé à ces moments de recueillement : pavoisement du drapeau, lecture du message ministériel et dépôt de gerbe.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, un hommage a également été rendu aux soldats morts en opérations extérieures durant l'année 2020. Les élu.e.s remercient l'entreprise *Les Jardins de l'Hommeraie* qui a offert à la commune des chrysanthèmes (invenus en raison du confinement).



## Traverse !

### Même pas peur à La Ripaille !

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, notre commune a participé au festival inter-communal *Traverse !*, initialement prévu en juin puis décalé à la dernière semaine du mois d'août.

Nous avons accueilli, le samedi 29 août, la conteuse Muriel Revollon, de la compagnie ZIRI ZIRI (Nice). Son spectacle "Histoires de bien se faire peur" a revisité des contes classiques comme *Les Trois petits cochons* avec humour et appétit. Petits et grands sont donc partis pour une petite traversée du pays des doutes et des peurs pour y puiser du courage.

A midi, les bénévoles et élu.e.s présent.e.s avaient partagé un pique-nique convivial avec l'artiste et des membres de l'organisation du festival : encore une occasion de tisser des liens culturels et amicaux !



## Les actions municipales

Avant le spectacle, le public s'est installé sous un air de musique improvisé par Alain Bordage et Marc Obadia. Pour terminer cet après-midi sympathique, nous avons pu déguster des spécialités locales accompagnées d'un verre de jus de pommes de l'APE (merci aux enfants du groupe scolaire !).

Merci aux bénévoles, élu.e.s, musiciens d'un jour et à nos hôtes, Diana et Marc Obadia dont le public a pu admirer le beau jardin.



## Le dynamisme associatif

Toutes les associations nanteuillaises ont été, comme les années précédentes, sollicitées pour nous transmettre les informations les concernant. Apparaissent ci-dessous les associations qui l'ont souhaité.

### Club des aînés

#### Composition du bureau :

Président : Gaston MASSE

Vice-présidents : Nicole GUERIN et Gérard PARTHENAY

Secrétaire : Louissette PARTHENAY

Secrétaire adjointe : Ginette JEAN

Trésorière : Monique REGNIER

Trésorier adjoint : Daniel BARRE

Le club des aînés de Nanteuil remercie la municipalité qui nous apporte son aide et prête la salle lorsque nous en avons besoin. Le club compte aujourd'hui 162 adhérents.

Nous avons eu une année difficile : arrêt des rencontres, annulation des voyages et des repas mais nous ne sommes pas les plus à plaindre. En espérant que 2021 se passe mieux.

Voici le programme 2021, si tout va bien :

- **Rencontre tous les quinze jours à compter du 12 janvier**
- **Assemblée générale le 26 janvier**
- **Choucoute le 18 février**
- **Repas à Bois Pouvreau le 22 avril**
- **Pique nique le 06 juillet**
- **Méchoüi en août (la date reste à définir)**
- **Repas annuel le 14 octobre**
- **Concours de manille le 05 novembre**
- **Repas de Noël le 14 décembre**

Toutes les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire au 05 49 76 02 43. Nous vous attendons, dans la bonne humeur et la convivialité.

# Le dynamisme associatif

## APE Nanteuil

L'Association des Parents d'Elèves de Nanteuil est une association dynamique dont l'objectif est le financement de projets pédagogiques et culturels, en collaboration avec l'équipe enseignante du groupe scolaire Michel Gabriel de Nanteuil.

Pour apporter son soutien financier, notre association récolte des fonds en organisant différents événements : loto, vide-grenier/bourse aux jouets, course pédestre, kermesse, ventes diverses.

Ainsi l'année dernière, nous avons pu aider au financement des frais de transports pour les sorties scolaires, à l'achat de trottinettes et vélos et même soutenir l'organisation d'une classe de neige !

Cette année contexte sanitaire oblige, plusieurs événements ont été annulés mais nous espérons pouvoir vous retrouver lors des deux manifestations suivantes :

- La course « La vallée des sources » le dimanche 28 mars 2021 ;
- La kermesse (date à définir en fin d'année scolaire).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à l'organisation de ces événements qui nous rassemblent et nous font partager de très bons moments...

### Contacts :

Amélie COSTE, Présidente  
Tél. 06.24.06.23.54  
Mail : nanteuilape@gmail.com  
Page Facebook : APE nanteuil



## AKRO D'SCENE

L'année 2020, n'a pas été simple en raison de la crise sanitaire, seulement 2 représentations ont été faites sur les 6. Nous n'avons plus de troupe enfants depuis juin à cause du confinement...

Si vous êtes ados et que vous avez envie de vous divertir en devenant acteur de théâtre, n'hésitez pas à nous contacter.

Depuis mi-septembre 2020, 10 adultes et 6 ados préparent leur retour sur scène toujours coachés par Pierrot. Les adultes vous feront voyager avec leur pièce « Allô, tahiti ? » de Colette TOUTAIN et Yvonne DENIS. Les ados répètent « Faut prendre la vie du bon côté » de Jérôme DUBOIS.

Nous voulions croire à cette nouvelle année 2021 théâtrale mais la crise sanitaire nous oblige à annuler nos représentations de Mars 2021.



Nous tenons à remercier la mairie pour la subvention et leur soutien. Merci aux bénévoles d'être toujours présents et de nous aider lors des spectacles. Et surtout merci à vous, public, pour votre présence et vos encouragements ...

Nous espérons vivement remonter sur les planches fin 2021 et vous revoir en mars 2022.

Vous pouvez toujours nous suivre sur notre site internet : <http://theatrenanteuil.e-monsite.com>

**Contact :** AUZANNET Pierre - Tél. 06.18.09.76.93

## L'ACCA

L'ACCA compte 49 adhérents pour une superficie chassable de 875 hectares.

La saison 2019/2020 a été fortement impactée par le COVID 19 comme pour toute autre association.

Il est toujours possible de consulter le site de la Fédération des Chasseurs des Deux Sèvres (FDC 79).

Sur les activités de celle-ci :

- Education à la nature
- Biodiversité et territoires
- De la chasse à la table
- La chasse, un art de vivre

Le bureau et ses sociétaires espèrent donc pouvoir organiser le repas annuel au printemps prochain et retrouver la totale pratique de leur loisir.

Nous remercions monsieur le Maire, ses conseillers et son personnel pour leur écoute et l'assistance apportées à notre association.

### Composition du bureau :

- Président : Moreau Christian
- Trésorier : BARON Patrick
- Secrétaire : CHÊNE Jean-Alain

## Le dynamisme associatif

### Cyclo Club Nanteuillais

Le Cyclo Club Nanteuillais (affilié ministère jeunesse et sports) comptait un effectif de 51 licenciés pour la saison 2019/2020, réparti en plusieurs sections :

- Les cyclotouristes 17 licenciés
- Le Cyclo-sport FFC et UFOLEP 11 licenciés dont cyclo-cross 6 licenciés
- Les marcheurs 22 licenciés (17 marcheuses)
- 5 adhésions au CCN

#### Saison 2020/2021

- Organisation du cyclo-cross le 01/11/2020 à Rom (annulé)
- Organisation du cyclo-cross le 29/11/2020 à La Mothe Saint Héray (annulé)
- Participation au rallyethon des Nanteuillais le 05/12/2020 (annulé)
- Galette des rois le 15/01/2021 à Nanteuil (annulé)
- Randonnée découverte pédestre à Nanteuil le 16/05/2021
- Organisation course UFOLEP à Reffannes 06/06/2021
- Organisation du Grand prix de la municipalité de Nanteuil le 18/07/2021

#### Composition du nouveau bureau :

Président : Roland Trouvé  
 Vice-président : Bruno Trochon  
 Secrétaire : Daniel Pin  
 Secrétaire-adjoint : Évelyne Éprinard  
 Trésorier : Laurent Trouvé  
 Trésorie-adjoint : Sonia MERCIER  
 Membres actifs :  
 Christian MANDIN, Alain Mousset  
 Jean Paul Branger



VTT - Cyclo Cross - Route



La section Marche

Toutes personnes intéressées par la pratique du cyclisme ou de la marche peuvent joindre  
**Roland Trouvé au 05 49 05 63 63**  
 pour tous renseignements.

<http://www.cc-nanteuillais.fr>

### Les Fines Aiguilles

Le club de patchwork "Les Fines Aiguilles" est ouvert le lundi de 14h à 17h et le premier lundi du mois de 10h à 17h.

Une exposition des travaux a eu lieu dans la MTL en 2019. La prochaine exposition devrait avoir lieu en 2022.

#### Membres du bureau :

Descamps Marie - Claire, présidente  
 Bourabier Monique, trésorière  
 Lesieur Colette, secrétaire  
 Benneteau Marie-Therese, membre active

Pour venir nous rejoindre ou avoir des renseignements, vous pouvez appeler  
**Madame Descamps au 06 16 78 26 82.**

### Musée de la T.S.F.

Le musée de la T.S.F. (Radio), association loi 1901, est ouvert depuis 25 ans sur la commune de Nanteuil au 136 rue de Charnay, avec aujourd'hui plus de 500 pièces exposées du poste à galène au matériel des années 60.

Il accueille le public toute l'année de 14 h à 18 h, sur rendez-vous, afin d'assurer une présence technique.



L'entrée individuelle est tarifée à 3,50 €, par groupe à 3 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

La structure est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

# Le dynamisme associatif

## Loisirs Nanteuil Activités

Pour cette saison 2020-2021, LNA propose ses activités à environ 100 adhérents.

Initiation à l'ordinateur (pour lutter contre la fracture numérique) : le mardi soir à la MTL

Gymnastique séniors EPGV :  
le Mardi matin à la MTL

Gymnastique enfant 3-6 ans : le mercredi dans le bâtiment périscolaire

Zumba /Step dansé : le Mardi à la MTL

Stretchnig/yoga/pilates : le Mardi et le Mercredi à la MTL

Danse enfants/ados/adultes : le Mercredi à la MTL

Guitare : le lundi et le mercredi à la MTL

QI GONG : le lundi et le mercredi à la MTL

Certaines de nos activités sont accessibles en cours de saison.

Devant le succès du cours de stretchnig/yoga/pilates, un troisième cours est mis en place depuis septembre 2019.

Afin de diversifier le cours de Zumba, nous l'avons couplé avec le Step dansé.

Notre professeur de danse depuis 11 ans, M. Monruffet, a quitté l'association dans la joie et heureux de ses années passées parmi nous et réciproquement. Mme Sabut a bien voulu prendre le relais devant la difficulté de recruter un nouveau professeur.

Dans le cadre du COVID, nous avons :

- mis en place un protocole pour garantir la sécurité de tous,

## Nanteuil Animation

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 octobre 2020 m'a renouvelé sa confiance pour poursuivre la conduite de cette Association en qualité de Président.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau pour le travail effectué avec enthousiasme tout au long de l'année.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour adresser mes très chaleureux remerciements pour leur participation aux « 36 heures de Nanteuil » :

- à la Municipalité et plus particulièrement son service technique pour son aide en personnel et matériel,
- à tous les bénévoles qui s'investissent pendant plusieurs jours pour assurer le bon déroulement des différentes activités,
- aux 3 personnes qui ont pris en charge l'organisation de l'élection « Miss 36 heures » ainsi que les commerçantes qui ont participé au défilé des candidates :



- réduit le nombre de pratiquants dans les cours principalement pour la danse,
- et repris les activités dès que cela a été possible en Mai 2020.

### Composition du bureau :

Présidente : Delphine BOURGOIN

Vice-présidente : Caroline GUILBOT

Secrétaire : Stéphanie KLEIN

Trésorière : Céline MOTTOT

Trésorière Adjointe : Marie José GUILLOT

Membres : Nathalie LIEVENS ; Annick CHAMPEAU ; Annie DELGADO ; Marina CAPPELLAZZO ; Michel ROUGEAU ; Sylvette BONNIFET.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que membre.

Si une reprise des activités est possible et en fonction des décisions gouvernementales, nous inviterons les parents à venir découvrir l'activité de leur enfant pendant leur cours.

### Contacts :

Delphine BOURGOIN : 06 73 27 59 13

Email : loirsnanteuilactivites@gmail.com

Facebook : Loisirs Nanteuil Activités



le salon de coiffure en la personne de Marina, Miss Tigri magasin de bijoux fantaisies et accessoires à Niort, la boutique Tinoa prêt-à-porter Centre Leclerc à Azay le Brûlé,

- aux nombreux sponsors,

A compter de 2020 notre association a décidé de mettre un terme à l'élection de « Miss 36 heures ».

Le 1<sup>er</sup> décembre 2019 a eu lieu le marché de Noël et le 31 décembre le réveillon de la Saint Sylvestre.

## Le dynamisme associatif

Compte tenu de la crise sanitaire les 36 heures 2020 qui auraient dû avoir lieu les 6 et 7 juin ont été annulés. Il en sera de même pour le réveillon du 31 décembre 2020. Nous espérons néanmoins que les 36 heures 2021 pourront être organisés les 5 et 6 juin.

Notre Association a une pensée toute particulière pour les personnes suivantes :

- Nicole MASSARD, notre trésorière décédée le 17 mai 2020.
- Guillaume KOESSLER, décédé le 11 mai 2020, fils de Yolande et Bernard qui avait été trésorier pendant plusieurs années.
- Yves GUILBARD, bénévole, décédé en octobre 2019.

### Villénfolie

L'association Villénfolie, dont le bureau est composé de quatre membres, a été créée en 2019 afin d'organiser un événement majeur sur la commune : un Run Color. Cette course colorée prévue le samedi 20 juin 2020 n'a pu se réaliser en raison de la crise sanitaire. Sur l'année 2021 planent beaucoup d'incertitudes ainsi nous avons décidé de ne pas programmer la Run Color. Malgré tout, nous essaierons de vous proposer d'autres manifestations pour vous rencontrer.

En attendant, nous vous souhaitons une belle année 2021 !

### Environnement, Cadre de vie, Nanteuil et Alentours

L'association « Environnement, Cadre de vie, Nanteuil et Alentours » a été créée le 09 août 2020, si dans le futur elle pourrait effectuer des actions que ce soit en faveur de notre environnement ou pour agrémenter notre lieu de vie par quelques initiatives ou projets, chacun a pu constater que dans l'immédiat nous avons essentiellement utilisé notre énergie dans une opposition au projet éolien sur la commune.

Les actions menées depuis à peine quelques mois ont été essentiellement axées sur la sensibilisation et l'information des Nanteuillaises et Nanteuillais ainsi que les habitants des communes environnantes. Nous avons également œuvré auprès de nombreux élus y compris ceux de Nanteuil, afin de leur faire part de l'inquiétude, voire de la détresse de certains habitants face au projet de Centrale éolienne sur les Hauts de Nanteuil en particulier ainsi que celui sur les hauts de Sainte-Eanne qui aurait également un gros impact sur une partie de la population de notre ville.

En particulier l'association a organisé une réunion publique le 22 septembre qui a permis de distiller une information précise sur l'énergie éolienne à plus de 100 personnes

#### Composition du bureau :

Président : Jean-Michel TROUVE  
Vice-Président : Franck SOUCHARD  
Trésorière : Nathalie SOUCHARD  
Vice-Trésorier : Dominique CLABAUT  
Secrétaire : Jacqueline PETRAULT  
Secrétaire adjointe : Christiane TROUVE  
Membres : Christophe ALBERIC, Annie CLABAUT, Patrick MASSARD, Claude PETRAULT, Dominique ROEHLLY, Sylvain ROEHLLY



grâce à l'intervention du Général Molard. Le futur n'est pas encore totalement défini, il sera discuté avec les 130 adhérents et ceux qui nous rejoindront éventuellement d'ici la fin de l'année, et nous déciderons ensemble des possibles projets « moins sensibles » et des actions « plus légères » à mener par la suite.

#### Composition du bureau :

Président : Sébastien Goudenne  
Vices-Présidentes : Marina Cappellazzo et Marie-France Pelletier  
Trésorière et son adjoint : Cathy Broussard et Jean-Paul Sainton  
Secrétaire : Annie-Laurie Larand-Federico.

#### Coordonnées :

Environnement, Cadre de vie, Nanteuil et Alentours  
2 Moulin-Neuf - 79400 Nanteuil  
Email : nanteuiletalentours@gmail.com  
Et vous pouvez également suivre la page Facebook de l'association.

# Le dynamisme associatif

## Nanteuil VTT Passion

Pour la saison 2019-2020, le club est composé de 90 licenciés :

- 5 marcheurs
- 85 vététistes :
  - 57 jeunes (âgés de 4 à 17 ans) et 28 adultes

Pour cette année 2020-2021, nous sommes actuellement 91 licenciés :

- 5 marcheurs
- 86 vététistes :
  - 53 jeunes
  - 33 adultes

Cette année, 2 licenciés ont débuté une formation UFOLEP : Jordan Roy et Jérémy Morin pour renforcer l'encadrement de l'école VTT.

### Section Compétition :

**Responsable T. Poirier.** Nous avons un champion départemental : L. Rivalière.

### Section Randonnée :

**Responsable P. Bodet,** sorties le dimanche matin ou en randonnées organisées.

### Section Marche :

**Responsable N. Bernard.**

**Notre école VTT, Responsable T. Bernard,** se réunit tous les samedis après-midi de 14h à 17h au local des associations. Les vététistes



Galette des rois 2020

sont encadrés par Thierry Bernard, Tony Poirier, Patrick Bodet, Béatrice Rougeau, Mathieu Delétanf et J-C Simon, diplômés UFOLEP, et de parents accompagnateurs. Les enfants de - 8 ans doivent être accompagnés d'un des parents licenciés.

**Nos manifestations en 2020 (ont été toutes annulées en raison des conditions sanitaires)**

**Nos manifestations en 2021 (en fonction des conditions sanitaires)**

### Prix des licences en 2020-2021

Catégorie	Marche	VTT Rando	VTT Compet.
Enfant 2008 et après	13 €	49 €	
Jeunes 2001 à 2007	17 €	53 €	63 €
Adultes 2000 et avant	31 €	57 €	93 €

Depuis 2019, dans le prix de la licence vtt enfant et jeune, la location du maillot aux couleurs du club est incluse.

### Contacts

Thierry Bernard : 05 49 26 04 03 / 06 52 73 23 95  
Mail : nanteuilvttpassion@gmail.com  
<https://www.facebook.com/Nanteuil-vtt-passion-380398402108453/>

## Touchatouts

Le club des Touchatouts est une association de loisirs créatifs pour adultes créée en octobre 2019. Nos créations sont réalisées principalement avec du matériel de récupération. Nous faisons aussi du tricot, crochet, couture, mosaïque, peinture acrylique, sur verre, sur porcelaine et sur toile.

Nous sommes actuellement huit adhérentes, et nous sommes prêtes à accueillir de nouvelles personnes. (Inscription toute l'année)

Les activités se déroulent 3 jours par semaine à la MTL (Maison du Temps Libre), 8 chemin des grandes vignes à Nanteuil.



### Horaires :

- lundi de 13h30 à 18h
- jeudi de 09h30 à 18h
- vendredi de 20h30 à minuit

Pour toute information, s'adresser à  
**Joëlle Chapuy : 06 43 93 24 62.**  
Email : joellebernard1965@orange.fr  
Messenger : Joëlle Chapuy

## Jeux concours

CAUSEZ VOUS PATOIS ?

### KÉTOKOLÉ

- 1- Arantelle
- 2- Ajhace
- 3- Cliun
- 4- Goret
- 5- Garouille
- 6- Boulitte



n°



n°



n°



n°



n°



n°

A chaque mot en patois poitevin correspond une image.

A vous de jouer !

Merci de transmettre vos réponses à la mairie, un.e gagnant.e sera tiré.e au sort parmi les bonnes réponses et un petit cadeau lui sera remis.

# Histoire de trois maisons nobles

## La Berlière, Les Grands'Maisons et La Volière

Dans la chanson *Mon enfance*, Barbara évoque avec nostalgie les lieux où elle a passé sa prime jeunesse. La mienne s'est déroulée au début des années 1960. J'étais pendant les vacances scolaires au village de La Ripaille chez mes grands-parents maternels. Le chemin que nous empruntions, avec ma grand-mère, pour conduire quelques chèvres poitevines capricieuses aux champs des Combes en bordure du ruisseau du Magnérolles, nous faisait passer devant la ferme de La Volière, le domaine des Grand'Maisons et La Berlière.

Aujourd'hui, c'est en souvenir de ce temps que j'ai décidé d'écrire l'historique de ce qui fut sous l'Ancien régime trois maisons nobles, mais dont seule la propriété des Grand'Maisons, derrière ses hauts murs et ses imposantes grilles, a conservé l'allure.

Mes recherches m'ont permis de retracer l'histoire de chacune d'elles du XVIème siècle à nos jours. L'importance et la richesse des découvertes ne peuvent être résumées en quelques pages du Bulletin municipal ; seule une publication particulière le permettrait.

En 2020, les plus âgés de nos concitoyens associent encore La Volière au nom de Gaston Baron, les Grand'Maisons à celui de la famille Costet et La Berlière aux Dupuis ; mais, avant eux, l'oubli a recouvert de son voile les précédents propriétaires.

Les Nosereau et alliés furent pourtant les maîtres de La Berlière de 1758 à 1982. Avant eux, les Douhet, Deveillechêze et Palastre (une même lignée) l'avaient possédée depuis le début du XVIème siècle.

La Volière et les Grand'Maisons connurent aussi jusqu'au XIXème siècle une même famille de propriétaires (Thébault, Houdry et Picoron). La vente du 8 février

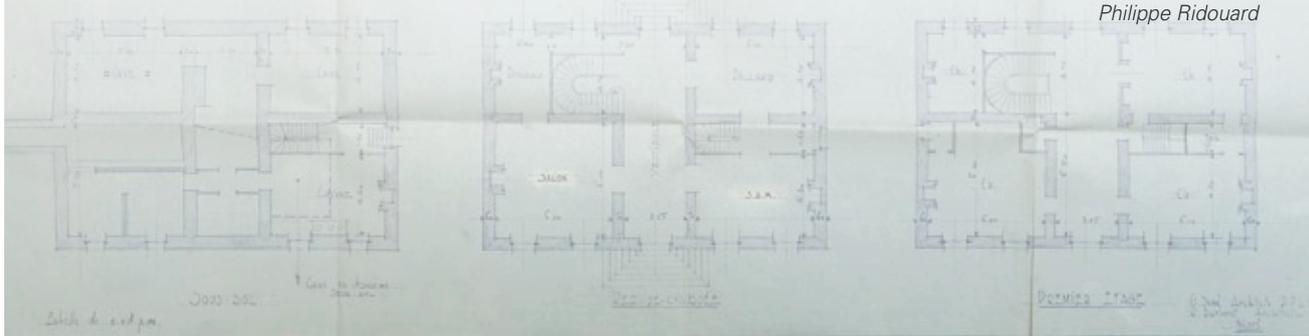
1763 fit passer les Grand'Maisons aux mains d'une branche cousine : Jacques Marie Gille, changeur du roi, l'acquéreur, est l'époux d'Anne Élisabeth Picoron, la cousine des Picoron, vendeurs. En 1883, à la vente du domaine après la retentissante faillite de Gaston Tirant, industriel à Salles, les Grand'Maisons trouvent un nouveau maître en la personne de Christian Brünold, un brasseur suisse installé à Niort. Le nom de son petit-fils Hubert Brünold figure sur le monument aux morts de la Grande Guerre de la commune. En 1919, les Grand'Maisons sont achetées par Jules Moiné, père de madame Costet. Revendu en 1983, le domaine a connu depuis plusieurs propriétaires.

La Volière, elle aussi, est restée jusqu'en 1971 aux mains des héritiers des Picoron-Faidy. Elle vient d'être vendue cette année.

Ainsi, ces domaines ruraux furent conservés sur plusieurs siècles par d'importantes familles bourgeoises de Saint-Maixent auxquelles ils assuraient, par le travail des bordiers et des métayers, l'assise de leur fortune foncière.

Mes recherches ont pour objectif de présenter ces trois maisons, non pas en seuls vestiges du passé, mais comme « cellules vivantes » de l'histoire économique, sociale et politique de la France rurale depuis l'Ancien régime jusqu'aux années 1970 qui marquèrent la fin du monde d'hier. L'historien n'est pas un laudator temporis acti, celui qui fait l'éloge du passé, mais celui qui transmet aux générations actuelles et futures les éléments de compréhension de l'évolution de notre monde.

Philippe Ridouard



Un peu d'histoire locale

## Nos entreprises

Toutes les entreprises nanteuillaises ont été, comme les années précédentes, sollicitées pour nous transmettre les informations les concernant. Apparaissent ci-dessous les entreprises qui l'ont souhaité.



Noms	Activités	Adresses	Téléphone
AGENCE ESPIEGLE	Monte escalier, douche spécialisée	54 rue de la Combillonnette	06 37 64 84 46
ALBATRE DECORATION	Brocanteur, vte de fruits et légumes et d'huîtres	45 av de la Renaissance	05 16 81 18 43
<b>Nouveau</b> ALEX COLOR	Peintre en bâtiment, décoration intérieure/ extérieure	9 chemin des Grandes Vignes	06 27 73 82 50
AML COURTAGE	Courtier en assurances	19 chemin de la Cueilie	06 50 33 11 18
ASB MENUISERIE	Artisan menuisier	38 rue Magnerolles à Pallu	06 82 79 51 57
<b>Nouveau</b> Aurélié ALBERIC	Praticienne en kinésiologie humaine et animale	NANTEUIL	06 15 02 39 48
BOUCHAUD TERRASSEMENT	Terrassement	10 rue des Bois Rouillés	06 77 22 58 98
CARROSSERIE DU VAL DE SEVRE	Carrosserie	25 av de la Renaissance	05 49 05 51 70
GARAGE MMP AUTOS	Casse auto	24 rue de Charnay	09 83 38 78 22
DEMA ENTREPRISE	Dépannage, vente électroménager	10 rue des Platins	06 14 41 49 85
EARL LA VALLEE DES TINES	Vente de volailles	Bourgneuf de Fayes	06 70 83 76 15
EIRL GARAGE PROUX	Mécanique automobile	70 av de la Renaissance	06 78 25 84 67
ELLE M'A DIT DECO	Entreprise de peinture	13 bis rue de l'ancienne mairie	06 16 96 52 81
KALEXY	Coiffure mixte et visagiste	16 av de la Renaissance	05 49 05 35 50
<b>Nouveau</b> LE PTIT TOQUÉ	Bar restaurant	99 route de la Mothe	05 49 73 30 86
<b>Nouveau</b> MOTS VOLANTS	Librairie ambulante	17 rue Magnerolles à Pallu	06 87 08 83 61
NOUVELLE ECOUTE	Correction auditive	18 av de la Renaissance	05 49 24 18 18
PHARMACIE AIRAULT	Pharmacie	90 route de la Mothe	05 49 76 57 64
ROY DUHA Sylvie	Magnétiseuse, rebouteuse	25D av de la Renaissance	06 68 80 23 30
Sarl JLJ BONNAUD DEBORDES	Matériel agricole, vente réparation	19 rue du fief de la barre	05 49 76 14 88
Sébastien METAIS	Peintre en bâtiment	36 rue de la Cerisaie	06 64 64 10 15
SOLÈNE HUGUET	Educatrice comportementaliste canin, garde d'animaux	La Rose des Vents	06 73 15 11 11
TAXI NANTEUILLAIS	Taxi	12B rue des Ecoles	05 49 05 65 61
<b>Nouveau</b> TOITURES TOUS MATERIAUX	Toitures zinguerie ramonage	7 Chemin du Champ des Rois	06 86 21 10 23
WEISS RECUPERATION	Récupération recyclage métaux	30 rue du fief de la Barre	06 12 26 74 46

## Entreprises à la loupe

### Le P'tit Toqué – M. et Mme STALIN aux commandes

Le 1er décembre 2020, M. et Mme Stalin sont devenus les nouveaux gérants du restaurant.

M. Stalin, cuisinier de formation et de métier pendant 10 ans, a eu un parcours professionnel varié, notamment dans la grande distribution. Sa femme et lui ont souhaité prendre un virage professionnel pour avoir une autre qualité de vie et pour utiliser leur énergie et leur enthousiasme dans ce projet de restauration qui leur permettra d'avoir un autre rythme de vie.

A la recherche d'un restaurant ouvert les midis durant la semaine, ils ont été séduits par Le P'tit Toqué, en raison de sa localisation, son infrastructure et ses équipements.



Actuellement, compte-tenu de la situation, M. et Mme Stalin proposent des menus à emporter, les midis du lundi au vendredi. Le P'tit Toqué est ouvert dès 7 h. Dès que le restaurant pourra reprendre une activité "normale", une cuisine traditionnelle, concoctée à base de produits frais, sera proposée aux client.e.s, avec 3 formules de menus ( 1 plat : 9,90 euros / deux plats : 10,90 euros / trois plats : 12,90 euros). M. et Mme Stalin souhaitent privilégier, quand c'est possible, les petits producteurs et les circuits locaux d'approvisionnement.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Stalin, persuadé.e.s que Le P'tit Toqué continuera à participer activement au dynamisme nanteuillais.

### Parole à Marie Sabourin et à Raymond, son camion



"**Mots Volants** n'est pas une librairie comme les autres, c'est une **librairie ambulante** ! Pour tout vous dire, je vends des livres dans un ancien camion de pompiers réaménagé en librairie ! **Raymond** le camion, donc, est mon partenaire sur les marchés, auprès des collectivités, sur les salons mais aussi dans les festivals. Nous avons commencé à tracer notre route en nous positionnant sur les marchés du secteur comme **La Mothe Saint Héray, Rouillé, Saint Maixent l'Ecole, Frontenay Rohan Rohan, Saint Martin, Ménigoute** ou encore **La Crèche**. Des partenariats se nouent avec les bibliothèques, les municipalités, pour nous permettre d'être présents tous les deux auprès

de tous les publics, tous les lecteurs, les plus petits comme les plus grands !

C'est avec un **GRAND PLAISIR** que nous nous déplaçons pour vous rencontrer, échanger avec vous autour des livres. Depuis 15 ans, je conseille les lecteurs aguerris, les lecteurs en herbe, les personnes qui ont envie d'offrir un livre. Je le fais avec enthousiasme et bienveillance et je suis toujours ravie de pouvoir faire de nouvelles rencontres sur un nouveau territoire."

Les élu.e.s de Nanteuil sont en discussion avec Marie pour que Raymond puisse se garer dans le bourg et accueillir les habitant.e.s, peut-être aux côtés d'autres artisan.e.s et commerçant.e.s de proximité. Un nouveau chapitre est en train de s'écrire ...

#### Contacts

Mots Volants, Librairie ambulante  
Tél. 06.87.08.83.61  
contact@motsvolants.fr

